

JOURNAL HELVETIQUE
O U
RECUEIL

D E
PIECES FUGITIVES DE LITERATURE
CHOISIE ;

De Poësie ; de Traits d'Histoire ancienne & moderne ; de Découvertes des Sciences & des Arts ; de Nouvelles de la République des Lettres ; & de diverses autres Particularités intéressantes & curieuses, tant de Suisse, que des Païs Etrangers.

¹
DEDIÉ AU ROI.

DECEMBRE 1 7 6 2.



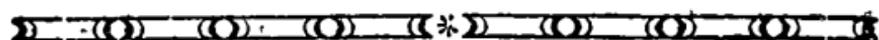
NEUCHATEL,
DE L'IMPRIMERIE DES EDITEURS,

 
MDCCLXII.

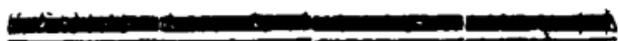




JOURNAL HELVETIQUE.



DECEMBRE 1752.



S U I T E

De l'Examen des Erreurs de M. de VOLTAIRE, ou Apologie de la Réformation & des Réformés, contre les acufations d'un Censeur de M. de VOLTAIRE ().*

JE ne me propofe pas de juftifier M. de VOLTAIRE en tout; je ne dois pas être

O O 2

(*) Après avoir défendu la Réformation de Genève, contre les imputations fauffes du Censeur de M. de VOLTAIRE, je crois qu'il eft juft de défendre contre le même acufateur, la Réformation en général, dont il parle avec auffi peu de vérité, que d'équité.

plus indulgent pour lui, qu'il ne l'est lui-même; cet illustre Auteur ne se donne pas pour infallible; il reconoit & corrige souvent ses fautes; de là vient que les dernières Editions de ses Ouvrages sont bien meilleures que les premières, qui ne sont souvent que des ébauches. Je crois qu'il s'est quelquefois trompé dans l'énumération & dans le jugement qu'il porte sur les Ecrivains du Siècle de LOUIS XIV. Il en a omis plusieurs qui méritoient une place distinguée dans son Catalogue; il en loue quelques autres qui ne sont pas trop dignes de ses éloges; à cet égard on peut le taxer justement d'oubli, ou de partialité, come on l'a déjà montré dans une petite Dissertation-inferée dans le Journal Helvétique (*).

On pourroit encore lui reprocher, qu'il n'a pas rendu justice à quelques uns de nos Réformateurs. Les louanges, par exemple, qu'il donne à CALVIN lui sont injurieuses, & on l'a relevé avec raison sur cet article. CALVIN étoit un grand Home, qui avoit beaucoup de connoissances, de talens & de vertus; s'il avoit quelques défauts, c'est qu'il étoit Home, & né dans

(*) Voyés le Journal d'Octobre, & celui de Décembre 1752.

une Eglise & dans un Siècle, dont il-avoit, malgré lui, contracté le goût & les habitudes. M. de VOLTAIRE a tort aussi, lors qu'il impute aux Protestans d'avoir l'*Esprit Républicain*. Ils ont prouvé de tous tems, par leur conduite, qu'ils étoient soumis aux Loix, & fidèles à leurs Princes légitimes. Le Censeur de M. de VOLTAIRE l'accuse d'être Protestant; s'il l'étoit en effet, il en auroit mieux étudié les principes de la Réformation, & en conoitroit mieux les maximes. Les Sujets des Princes Protestans sont aussi zélés pour leurs Souverains, que le sont ceux des Princes Catholiques; c'est ce qu'on peut démontrer par l'Histoire: Le Critique de M. de VOLTAIRE l'a étrangement défigurée dans le récit qu'il fait des Guerres, que les Réformés ont été forcés de soutenir en France, pour défendre leurs vies, leurs Privilèges, & leur Religion, contre des agresseurs fanatiques & cruels, qui vouloient les exterminer, par le fer & par le feu. Je me propose de faire voir qu'ils ont été attaqués les premiers, & qu'à moins que de présenter eux mêmes leurs têtes innocentes aux Bourreaux, ils ne pouvoient éviter d'en être les victimes, ni refuser de prendre les armes; leur cause étoit d'autant

plus juste, qu'elle étoit celle des Princes du sang, & que les Réformés en défendant leurs Libertés & leur Religion, défendoient en même tems, les Héritiers de la Courone, en particulier HENRI IV. cet auguste Chef de la Maison de Bourbon, ce Prince si bon & si aimable, ce Héros de la France, que la superstition & l'injustice vouloient empêcher de monter sur le Trône ou le renverser.

Après avoir traité cet article, je crois qu'il est nécessaire de réfuter une objection importante que le Censeur de M. de VOLTAIRE, & M. de VOLTAIRE lui même fait aux Réformés; c'est d'avoir l'Esprit Républicain, & de mettre le droit des Peuples au dessus de celui des Rois. Je viens d'en dire un mot, mais cet article mérite d'être traité en particulier, parce qu'il nous a été reproché vivement par l'Auteur de l'AVIS AUX REFUGIE'S, & par M. BRUEYS Avocat, qui étant zélé Protestant, & ayant même écrit plusieurs ouvrages en faveur des Réformés, se fit Catholique, ou séduit par des promesses, ou intimidé par des menaces & des tourmens, que les Persécuteurs infligeoient aux Protestans, qui persistoient à être fidèles dans leur foi, & à suivre les lumières de leur conscience. On augmentoit leurs tribulations, sans

diminuer leur zèle pour la Religion & leur amour pour la Patrie ; on employoit contr'eux la violence & l'artifice ; on les oprimoit de toutes manières ; on les ve-xoit dans leurs biens & dans leur honeur ; on leur imputoit à crime leurs actions , leurs paroles , & même leurs pensées les plus innocentes : Ils ne pouvoient ni vivre , ni mourir tranquiles. On leur ôtoit , en quelque forte , l'usage de l'eau & du feu , en les privant de leurs charges & de leurs emplois , & les mettant par là hors d'état de nourrir leurs femmes & leurs Enfans , qu'on avoit la cruauté de leur enlever dès l'âge de sept ans. La France entière , l'Europe même rétentit de leurs justes plaintes & de leurs gémissemens , & en fut touchée. On apelloit ces tribulations & ces suplices *des pluyes bénignes & salutaires , qui arrosoient la terre pour la rendre plus féconde*. C'est ce que le Censeur de M. de VOLTAIRE apelle *des moyens doux & humains pour la conversion des Hérétiques* ; c'étoient plutôt des peines , pires que la mort ; écoutons sur ce sujet un Ecrivain judicieux , qui publia sa Rélation l'an 1683 , c'est à dire deux ans , avant la Révocation de l'*Edict de Nantes* , & qui ne fut témoin que d'une partie des calamités affreuses que les

Protestans eurent ensuite à souffrir; voici come il s'exprime; *on nous trouble dans l'exercice de nôtre croyance, dans nos Assemblées, dans nos Ecoles, dans nos Livres, dans nos Maisons, où nous ne sommes pas même en sûreté; nous ne naissons plus en liberté, nous ne mourons qu'avec peine & avec frayeur. Peut-on apeller cela des rosées douces & salutaires? N'est ce pas plûtôt des orages terribles, qui détruisent & ravagent tout?*

Mais ce récit est le langage d'un Protestant; il peut être suspect: On se défiera moins du témoignag authentique d'un Catholique, & je le tirerai de l'histoire générale de M. de VOLTAIRE; voici ce qu'il dit, je ne ferai que l'abrèger,

„LOUIS XIV. étoit animé contre les
 » Réligionaires, par les remontrances con-
 » tinuelles de son Clergé, par les insinua-
 » tions des Jésuites, par la Cour de Ro-
 » me, & enfin par le Chancelier LE TEL-
 » LIER & LOUVOIS son Fils (*), tous deux

(*) Voici l'Extrait d'une Lettre que le cruel Louvois envoya à l'Intendant du Poitou; Sa Majesté veut qu'on fasse sentir les dernières rigueurs à ceux qui ne voudront pas se faire de la Réligion, & ceux qui auront la sote gloire de vouloir demeurer les derniers doivent être poussés aux dernières extrémités. Quelle dureté! quelle injustice!

„ Enemis de COLBERT, & qui vouloient
 „ perdre les Réformés, come rebelles, par-
 „ ce que COLBERT les protégeoit come des
 „ Sujets utiles. LOUIS IV. nullement inf-
 „ truit du fond de leur doctrine, les re-
 „ gardoit come d'anciens révoltés, fomis
 „ avec peine. Il s'apliqua d'abord à miner
 „ par degrés l'édifice de leur Religion, en
 „ leur ôtant leurs Temples, sous le moin-
 „ dre prétexte. On leur enleva leurs En-
 „ fans, on leur permit d'abjurer leur Ré-
 „ ligion à l'âge de 7 ans. On envoya des
 „ gens de guerre chez leurs Parens, pour
 „ les forcer à y consentir. On défendit
 „ aux Protestans de fortir de France &
 „ de vendre leurs biens. Ceux qui tenté-
 „ rent de jouir de la liberté de conscience,
 „ qu'on leur refusoit, furent trainés en
 „ prison, ou envoyés aux Galères. Les
 „ Temples furent détruits, les Ministres
 „ fomis, & leurs Troupeaux dispersés.
 „ Les Réformés n'eurent plus de charges,
 „ d'emplois, ni de dignités; ce fut alors,
 „ qu'on persuada au Roi, qu'après avoir
 „ envoyé des Missionnaires dans les Pro-
 „ vinces, il y falloit envoyer des Dragons;
 „ come ils étoient affés mal disciplinés, ils
 „ y comirent des excès qui font horreur.
 „ On apella cette exécution la Dragonade.
 „ Un Evêque, un Intendant, un Subdélégué,

„ marchoient à la tête des Soldats, qui eu-
 „ rent toute licence, excepté celle de tuer.
 „ Il y eut plusieurs personnes si cruellement
 „ maltraitées, qu'elles en moururent. Il
 „ étoit impossible, que ces excès barbares
 „ ne causassent bien des murmures & des
 „ ruineurs, mais les plaintes même étoient
 „ regardées come un crime d'Etat, & pu-
 „ nies sans miséricorde. Sur quelques mou-
 „ vemens qu'il y eut dans le Dauphiné,
 „ deux ou trois cents malheureux, sans
 „ Chefs, sans places, & sans desseins, fu-
 „ rent pris & dispersés. Les supplices les
 „ plus cruels suivirent de près la défaite
 „ de ces malheureux, affermis dans leur
 „ croyance par les tourmens. L'Intendant du
 „ Dauphiné fit rouer le petit Fils du Mi-
 „ nistre CHAMIER, qui avoit dressé l'*Edict*
 „ *de Nantes*, Edit perpétuel & irrévoca-
 „ ble, que les Réformés avoient aquis au
 „ prix de leur sang. M. de BAYILLE, In-
 „ tendant de Languedoc fit rouer le Mi-
 „ nistre CHOMEL, & condamna trois au-
 „ tres au même supplice, & dix à être pen-
 „ dus. CLAUDE BROUSSEL (*), homme éclairé,
 „ ré, mais zélé Protestant, fut condamné

(*) Voici les termes de M. de VOLTAIRE, CLAUDE BROUSSON, mourut dit-il, come mou-
 varent les premiers martyrs; tous les Etrangers,
 ajoute-t-il,

à être roué; on forçoit les plus opinia-
 tres d'aller à la Messe & de comunier :
 Quelques Protestans qui rejettèrent l'Hos-
 tie furent brulés vifs. Les corps de ceux
 qui ne vouloient pas recevoir le Sacre-
 ment à la mort étoient trainés sur la
 claie & étoient jettés à la voirie.

Peut-on lire cette narration sans hor-
 reur? Voici ce qu'ajoute M. de VOLTAIRE.

C'étoit un étrange contraste que du
 sein d'une Cour voluptueuse, il partit
 des ordres si durs & si impitoyables, qu'on
 a comparé cette persécution aux plus
 violentes que souffrit l'Eglise dans les
 premiers tems. Le Marquis de LOU-
 VOIS porta dans cette affaire, l'inflexi-
 bilité de son caractère, & l'on y reco-
 nut le même génie qui avoit voulu en-
 fevelir la Hollande dans les eaux, & le
 Palatinat sous le feu.

Il y avoit déjà longtems que les Catho-
 liques tramoient la ruine des Protestans.
*Quelques jours après la mort de HENRI IV.
 dit SULLY, on ne traitoit dans le Conseil*

ajoute-t-il, loin de le regarder come un 'crimi-
 nel d'Etat, ne virent en lui qu'un Saint qui
 a scélé sa foi de son sang.

d'Etat, que de l'abolition de tous les Edits de pacification, de la destruction des Réformés, de l'expulsion de tous ceux de cette Religion qui étoient en place, &c. C'est à dire de mille projets aussi pernicieux au Roi, & à l'Etat, qu'avantageux à nos plus mortels Enemis. Avant que d'en venir à une violence ouverte, on usa de dissimulation, d'artifices, & de noires calomnies; on fit diverses infractions à l'Edit de Nantes, sous prétexte de l'expliquer (*); on y dérogeoit tourdement, & les Magistrats fermoient l'oreille au déni de Justice, dont les Réformés avoient souvent lieu de se plaindre, & l'on n'omettoit rien pour les rendre odieux ou méprisables. Il semble qu'on pensoit alors come C E S A R, qui ne vouloit pas qu'on fit mourir les coupables, de peur de finir trop tôt leurs tourmens; il croioit qu'une longue vie, pleine de misères, étoit le plus grand de tous les supplices.

(*) S'il est permis d'éluder des Edits solennels par des entorses & des explications forcées; il n'y aura point de déclaration, point d'arrêt, ni de Loi, auxquelles on ne puisse faire signifier ce que l'on voudra. Il faut se tenir & se fixer à l'intention claire du Législateur, & à son but.

J'ai taché, d'après de bons Historiens, de faire un tableau fidèle des misères & des tourmens auxquels les Protestans furent exposés par leurs Perfécuteurs, pour montrer à quelle rude épreuve on mit leur soumission & leur obéissance, mais elles furent inalterables, malgré quelques nuages, & quelques légères éclipses, qui durèrent peu, parce que les principes de fidélité pour leur Souverain furent toujours dans leur cœur (*), quelques mauvais traitemens qu'ils en reçussent. Je ne pallierai point nos égaremens ; mais ils ont été réparés par des services réels & importans rendus à la Couronne, dans des tems orageux, où les Catholiques eux mêmes rebelles & factieux, s'étoient révoltés ouvertement contre leurs Princes. Je ne veux point parler des tems de la ligue, où toute la France, excepté les Réformés, s'étoit soulevée contre son Roi, ni de la

(*) Le Censeur de M. de VOLTAIRE lui reproche dans l'article du Calvinisme d'avoir dit que les premières Eglises Chrétiennes étoient animées d'un Esprit Républicain ; il assure que cet Esprit est celui de la Réforme, mais que l'imputer à l'Eglise Catholique, c'est la calomnier : Cependant combien d'atentats sur la vie des Princes, comis par les Catholiques ; je n'en sache guère qu'en puisse attribuer aux Réformés.

minorité de LOUIS XIV. où les Protestans, restés fidèles & inébranlables dans leurs devoirs, malgré les instances & les sollicitations des mécontents, soutinrent le Trône ébranlé, & contribuèrent à rétablir l'ordre & la paix.

A l'égard des Guerres où les Réformés eurent quelque part, il ne faut pas leur imputer celles qui ne furent entreprises que par un petit nombre d'entr'eux, & qui furent blâmées par tout le corps. Les Synodes Nationaux ont souvent conjuré les Grands de la Religion de ne point entrer dans les intrigues de l'Etat, & de ne point aider les factieux.

Dans la Déclaration de LOUIS XIII. du 17 Avril 1623, il y est dit expressément, que quelques Particuliers prirent des résolutions contraires aux sentimens & aux intentions du général, & des plus considérables des Sujets de la Religion Réformée, que l'an 1526, ce qu'il y avoit de plus important dans nôtre Religion, le Duc de la TRIMOUILLE, la FORCE, & CHATILLON, Maréchaux de France, & autres Gentilshomes qualifiés, que les Députés Généraux, & plusieurs Eglises, celles de Paris, de la Rochelle, de Nîmes, d'Ulcz, de Montauban, & les Communautés des Sévennes, donèrent un désaveu

formel par écrit, des entreprises des Ducs de ROHAN & de SOUBISE. Ils déclarèrent hautement, qu'ils aimoient mieux demeurer sans secours, abandonés même à la colère de leur Prince, que de recevoir un secours étranger, savoir celui d'Angleterre, quoique le Roi CHARLES I. fut de la Religion Protestante. Aussi LOUIS XIII. déclara-t-il, *qu'un des motifs de la paix qu'on accordoit aux Rebelles fut la considération en laquelle le Roi tenoit ceux de la Religion, qui étoient demeurés dans l'obéissance, & les preuves recomandables que quelques uns d'eux avoient données aux emplois qu'ils avoient eus dans les Armées, tant dedans que dehors le Royaume.*

Si les Protestans eussent voulu se cantonner en France, come leurs Enemis les en acusoient, c'étoit alors l'époque la plus favorable; ils avoient des places fortes & bien munies; la Rochelle pouvoit aisément s'allier avec l'Angleterre, & en recevoir un prompt secours. Avant la St. Barthelémi, lors que le Roi de Navarre, pour se mettre à couvert de la tempête, qu'il prévoioit, voulut chercher un azile dans cette Ville, pour y demeurer en paix, la Rochelle, il est vrai, lui ouvrit ses portes, mais après la St. Barthelémi, quand ce Prince, si cher aux Réformés, y entra pour

y trouver une retraite , la Rochelle ne voulut pas le recevoir avec le Dais , parce que c'est un honneur qui n'est dû qu'au Roi , & HENRI IV. ne l'étoit pas encore. Rien encore n'est plus faux que le Prince de CONDE' fit battre une médaille, où il prenoit le nom de LOUIS XIII.

Lors de la Révolution d'Angleterre , qui renversa du Trône CHARLES I. les Enemis de cet infortuné Prince, pour autoriser leurs projets écrivirent aux Eglises Réformées de France : Celle de Paris , qui étoit la principale , refusa d'ouvrir leurs Lettres, & ne voulut point les recevoir. L'Eglise de Genève écrivit de graves remontrances à ces rebelles , & leur dit qu'ils se rendoient par leur révolte , l'opprobre de la Religion Réformée.

Cette divine Religion démontre sa doctrine par la conduite de ceux qui la professent ; elle enseigne communément que les Princes ne dépendent que de Dieu seul, que nulle puissance Ecclésiastique n'a droit de délier leurs sujets du Serment de fidélité. C'est ce que dit DU MOULIN, dans son *Bouclier de la Foi*. L'Auteur de la *Politique du Clergé* dit expressément, que les Réformés étoient prêts de signer de leur sang, que les Rois ne dépendent pour le temporel

de

de qui que ce soit que de Dieu, & qu'ils ne peuvent être déposés, ni leurs Sujets absous du Serment de fidélité, sous quelque prétexte que ce soit. Nos premiers Réformateurs tinrent à peu près le même langage; ils affirmoient que les Princes tenoient leur pouvoir immédiatement de Dieu, & qu'il n'étoit pas permis de les en dépouiller pour quelque cause que ce fut. On ne peut parler plus fortement que le fait CALVIN, en faveur de l'indépendance des Souverains, dans son quatrième Livre de son *Institution*.

Si l'on vouloit récriminer contre les Catholiques, il seroit facile de le faire. Il y a beaucoup plus de Princes déposés par eux, qu'il n'y en a de déposés par les Protestans: Combien de Rois qui l'ont été en France, avant la réformation. Sans cela, le Roi aujourd'hui régnant, seroit il sur le Trône? N'en a-t-on pas aussi déposé en Dannemark, en Suède, en Angleterre, avant que ces Royaumes fussent Protestans? Ce ne sont donc point les Réformés qui sont Enemis des Rois; leurs maximes les rendent des Sujets soumis & fidèles. Mais celles des Catholiques sont très favorables à la licence & à la révolte.

Il parut à Paris, l'an 1590. un Livre la-

tin, où l'Auteur tache de prouver, que la République Chrétienne a le droit & le pouvoir d'élire ses Rois, de les désigner & de les tenir en bride; de les châtier & de les déposer; que quand un Roi demeure dans un juste & légitime usage de son autorité, il doit être honoré; mais que quand il sort des bornes de son devoir, on doit le détester, abominer & traiter come un tyran: Que quand HENRI de Navarre auroit été mis sur le Trône du consentement unanime de tous les François, cependant, s'il venoit à tomber dans l'Hérésie & à s'y opiniâtrer, il pourroit être déposé, non seulement par le Pape, mais par les Evêques de l'Eglise Gallicane; & par la vertu de cette Sentence, on pourroit justement armer contre lui, non seulement les Etrangers, mais tous les sujets du Royaume. Quelle abominable doctrine! On voit clairement par-là, & par plusieurs autres autorités que je pourrois alléguer, que ceux de la communion Romaine sont persuadés, excepté un petit nombre de bons Patriotes, qu'il est permis de croire que la Royauté n'est qu'une autorité humaine, qui demeure toujours soumise aux Peuples, qui l'ont donnée, ou à l'Eglise, qui la peut ravir. Aussi dans les Etats Généraux de 1614. le Clergé, & la Noblesse se

duite par de fanatiques Directeurs, refusèrent de prendre de justes furetés pour la vie des Rois, contre la doctrine & les attentats des Parricides; ce qui semble excuser RAVAILLAC, JAQUES CLEMENT, & les autres traîtres qui ont conspiré contre les Rois. Les Protestans ont eû en horreur ces dânnables maximes.

Après la publication de l'Edit de Nantes, enrégistré au Parlement, l'an 1599. les Réformés rassurés sur leurs justes craintes, & se confiant en la bonté & en l'équité d'un Roi, qui avoit tant de raisons de les aimer & de les protéger, lui restèrent constamment fidèles, quoi qu'il se fut fait Catholique; & s'ils caulérent à la Cour quelques inquiétudes sous le règne de LOUIS XIII. ce fut parce qu'on recommença à les molester, & qu'ils virent bien par la prise de la Rochelle, qu'on avoit conjuré leur ruine. Cependant LOUIS XIII. surnommé le Juste, déclara en excusant les Réformés; qu'ils n'avoient pris les armes que par la nécessité d'une légitime défense; ce fut la dernière guerre à laquelle ils furent forcés. Sous la minorité de LOUIS XIV. les séditieux, à la tête desquels étoit le Duc d'Orléans, Oncle du Roi, les sollicitèrent en vain de se ranger de leur côté; ils ne quittèrent point le parti de leur Souve-

rain; & ils ne l'auroient jamais quité, si on ne les eut réduits au désespoir, sous les règnes foibles & chancelans de FRANÇOIS II. de CHARLES IX. & de HENRI III. Chacun fait que ces Princes ne règnoient point par eux mêmes, mais qu'ils se laissoient conduire au gré de leurs Courtisans, & de la Maison de GUISE, qui leur vouloient arracher la Courone de dessus la tête; ce fut pour l'afermir, que quelques Protestans entrèrent imprudemment dans la conjuration d'Amboise, qu'on leur a tant reprochée, mais qui fut délavouée hautement par tous les Réformés sages & éclairés (*) & qui fut moins une affaire de Religion, qu'un projet politique.

A-t-on pû reprocher aux Protestans qu'ils aient fait quelque conjuration, & qu'ils se soient révoltés sous FRANÇOIS I. & sous HENRI II. quoi qu'ils fussent cruellement persécutés (**)? Ont-ils imité CATHERINE

(*) L'affaire d'Amboise, dit M. de THOU, fut une affaire d'Etat, & des gens de l'une & de l'autre Religion y entrèrent. BRANTOME & le Chancelier de L'HÔPITAL disent la même chose. CALVIN condanna hautement ce tumulte, come entrepris par des personnes qui n'avoient pas l'autorité de le rendre légitime.

(**) Le Critique de M. de VOLTAIRE n'a pas honte

de Médicis, qui consultoit les Dévins ? Depuis l'an 1523. où les Réformés comencèrent à paroître, jusqu'aux premiers troubles, c'est à dire l'espace de quarante ans, ils souffrirent sans murmure les persécutions les plus barbares.

Lors qu'ils furent forcés de faire la guerre, ils la firent avec beaucoup plus de modération que les Catholiques ; quoiqu'ils fussent que leur ruine avoit été jurée dans les conférences de Péronne, & que les Guises, pour exécuter cet afreux complot, eussent déjà fait entrer des Espagnols en France. La journée de la ST. BARTHELEMI, où CHARLES IX. viola toutes ses promesses, & se montra le bourreau de ses fidèles Sujets, en fut l'effet & la preuve.

On reproche aux Protestans quelques Eglises pillées ou détruites ; mais les Réformés imputent à leurs Enemis de plus grands crimes, le massacre de Cabrières &

P p 3

honte de nier les faits les mieux attestés, tel que celui-là ; & celui-ci encore. On a remarqué, dit V. * * que dans tous les Pays où l'on cessa d'exorciser ; il n'y eut plus de possessions ni de fortilèges, tandis que le nombre des sorciers & des possédés a été prodigieux dans l'Eglise Romaine jusqu'à nos derniers tems.

Pour qui ne les croit pas il n'est point de prodiger.

de Mérimole, où l'on n'épargna ni femmes, ni enfans, où le sang humain ruisselloit de toutes parts. On ne peut lire sans horreur le récit du massacre de Sens, dont Paris aprit la nouvelle par les cadavres que la Seine y entraîna: Spectacle dignes des Cannibales. La remontrance des Protestans acuse le Cardinal de LORRAINE d'avoir fait ouvrir dans ce massacre, des Femmes grosses, & d'avoir arraché les Enfans de leurs entrailles, voici ce quelle dit: „ Rendés nous compte des images vi-
 „ vantes que vous avés déchirées! Réta-
 „ blissés ces temples du Seigneur & ne
 „ nous demandés pas compte de quelques
 „ pierres démolies. Vous n'en avés que
 „ trop qui sont teintes du sang innocent,
 „ qui demande vengeance à Dieu de vô-
 „ tre cruauté. Nous nous fomes défendus,
 „ mais les Catholiques nous ont provo-
 „ qués injustement. Nous avons abatus des
 „ pierres; mais ils ont tué des homes.
 „ Nous avons répandu la poudre de leurs
 „ images, mais ils ont répandu le sang
 „ des femmes, & ils s'en font enivrés.

Les Catholiques ont massacré plus de deux cent mille personnes en France. Peut on comparer à ceste boucherie quelques images déchirées par un faux zèle, & quelques Eglises détruites, qu'il étoit si

facile de relever ? Mais on ne pouvoit rendre la vie à tant de martyrs , auxquels on l'avoit ôtée , & dont le sang couloit comme un fleuve.

Les Réformés , loin d'appuyer les projets & les complots de quelques uns de leurs Chefs , étoient ardens à réprimer leur ambition (*). Le Prince de CONDE' poussé violemment par les Guises , aspira , dit-on , à la couronne : Sur quelques paroles qui lui échapèrent , *Que dites vous de régner* , lui dit vivement le sage Amiral de COLIGNI ; *prenez , MONSIEUR , la parti de Dieu , & demeurez fidèle , autrement je me retire , & les Protestans vous abandonent*. Ils furent , dit MEZERAI , les plus honêtes gens du Royaume ; leurs desseins & leurs intérêts étoient joints avec les intérêts de l'Etat , dont ils prenoient la défense contre les Guises , & l'Espagne.

P p 4

(*) L'Esprit de la Religion Réformée est un esprit de concorde & de paix ; elle ne donne pas les errans , elle travaille à les éclairer. Le Censeur de M. de VOLTAINNE blâme fort ZWINGLI d'avoir dit , que pour être sauvé il suffisoit d'être honête homme , & que les CATON , les SENEQUE , les ANTONIN qui n'ont pu croire en J. C. pourroient être sauvés.

Ce fut ce généreux dessein qui arma HENRI IV. dont le droit au Trône étoit incontestable. Mais par qui fut-il soutenu ? Par les Protestans. *Comptés*, dit un bon Auteur, *les travaux de ce glorieux Prince, nous les avons soutenus avec lui ; comptés les nécessités de ses affaires, & ses grandes extrémités, nous l'en avons délivré ; & nous y avons mis, & nos biens & nos personnes. Comptés ses victoires, c'est au prix de notre sang, qu'il les a toutes remportées ; comptés ses dangers, nous les avons partagés avec lui & nous avons été sa garde fidèle.*

L'Edit de Nantes qu'il leur acorda, fut donc le prix & la récompense de leur inviolable fidélité & de leur vie, exposée si souvent pour son service. Ce fut un Edit libre, fondé sur la Justice, & sur la reconnaissance, fait par le Souverain, lorsqu'il étoit en paix, & que tout lui étoit soumis. Ce n'est pas le Traité d'un Roi ennemi, qui donne la paix à des rebelles ; un motif plus noble a déterminé ce Prince. C'est l'Edit d'un Roi, qui est le Père du Peuple, & qui cherche sa gloire dans le bonheur de tous ses Sujets. Il desiroit que les Réformés fussent en repos & en sûreté sous son Règne, & sous celui de ses successeurs : Louis XIV. son petit Fils, a-t-il bien fait,

ou a-t-il pu révoquer en 1685. cet Edit perpétuel? C'est ce qu'il ne m'appartient pas de décider. On a montré dans le Journal Helvétique de Juillet 1760. qu'il n'est pas permis, par aucunes raisons & sous aucun prétexte, de manquer de foi à ceux qu'on nomme *Hérétiques*; autrement la défiance, les soupçons & les guerres seroient perpétuels; il n'y auroit nul moyen légitime de les terminer, ne pouvant s'assurer sur aucun traité, ni sur aucun serment. D'ailleurs ce qu'on nomme *Hérésie*, n'est point une chose claire & déterminée; tels sont apellés *Hérétiques* par les Eclésiastiques de France, ou d'Italie, qui sont réputés de bons Orthodoxes, en Angleterre, en Hollande, & ailleurs. Une chose aussi incertaine & aussi équivoque, peut elle légitimer & autoriser un crime réel, qui est la violation du serment. Ce que je sai, c'est qu'HENRI IV. en établissant l'Edit de Nantes, après une mûre délibération, & de sa pure volonté, déclare les Edits précédens de nulle valeur, come injustes & pernicious à l'Etat, & qu'il veut que celui-ci uniquement, soit ferme & inviolable. Ce que je sai encore, c'est que les Protestans n'ont rien fait depuis lors, qui mérita qu'on les dépouillat de leurs privilèges, & qu'on les traitat avec dureté.

Leur Religion, si ennemie du fanatisme, n'inspire ni révolte ni cruauté. Dans les Lettres patentes que LOUIS XIII. adressa au Parlement de Toulouse, pour faire le procès au Duc de MONTMORENCI, qui lui avoit fait la guerre, & qui fut pris les armes à la main, le Roi dit, que le Duc avoit taché de corrompre les Réformés du Languedoc, qui ont courageusement résisté à toutes ses sollicitations ouvertes & dissipé ses mentes secrètes, même les Villes de la Religion, qui satisfaites de la douceur de nôtre gouvernement & de la déclaixation de nos promesses, ont si fidèlement s'y opposer, que nous avons tout sujet d'en être contents, & de continuer à les traiter favorablement, come nous avons dessein de le faire, conformément à nos Edits. Le 23. Août 1632.

Cependant cette rébellion du Duc étoit fondée sur des prétextes aparens, & apuiés de la Reine Mére, & de GASTON, Duc d'Orléans, Frère du Roi; mais leur invitation & le mauvais exemple n'entraînèrent point les Réformés.

Le même Roi LOUIS XIII. sachant qu'ils étoient justement alarmés d'une proposition faite contre les Hérétiques, par quelques Députés aux Etats Généraux, assemblés l'an 1615. déclare authentiquement, qu'il est persuadé par l'expérience du

passé, que la violence n'a servi qu'à accroître le nombre de ceux qui sont sortis de l'Eglise, & qu'il est résolu de maintenir inviolablement l'Edit de Nantes.

LOUIS XIV. ne rendit pas aux Réformés un témoignage moins avantageux à son avènement au Trône. Il confirma solennellement cet Edit, reconnoissant qu'étant perpétuel, il n'avoit pas besoin de confirmation. Il fit de même, lors qu'il entra en majorité, *en considération*, dit-il, *des preuves certaines que les Réformés lui ont donné de leur affection & fidélité, notamment dans les occasions présentes, où la plupart des Catholiques s'étoient révoltés (*)*.

Les Protestans ont-ils extorqués par la violence & les armes des déclarations si favorables? Sont-ils déchus par leurs soulèvemens de la protection du Roi? Si l'on en excepte quelques Camifards, révoltés dans les Sévènes par la cruauté des Persécuteurs, mais condamnés par tous les Ré-

(*) Après cela, coment le Censeur de M. de VOLTAIRE ose-t-il dire, pag. 60. Tom. II. Quand LOUIS XIV. n'auroit pas eu en vue l'honneur de la Religion, en révoquant l'Edit de Nantes, il auroit dû cependant le faire, pour assurer l'autorité Royale. Et ce furent les Protestans qui la soutinrent & l'asfermirent par leur fidélité & leur soumission.

formés, on n'a opposé aux tourmens, que les prières, les larmes, la patience & la fermeté.

Ces supplices, que les Catholiques ont honte d'avouer aujourd'hui; que le Critique de M. de VOLTAIRE, tout injuste qu'il est, tâche de dissimuler, & que LOUIS XIV. ignoroit, parce que ses Directeurs abusoient de sa confiance, ces supplices, dis-je, n'ont pas produit les effets que les Persécuteurs s'en promettoient; les martyrs se sont multipliés, mais leur foi ne s'est pas éteinte: Leur zèle s'est ranimé, & s'est soutenu par de saintes conférences, & la lecture du Vieux & du Nouveau Testament, où ils ont puisé de grands exemples & de grandes consolations: Aussi le nombre des Réformés de France est-il encore très considérable, quoi qu'il en soit sorti du Royaume, après la révocation de l'Edit de Nantes, près de sept cent mille ames (*), selon le calcul de M. de VOLTAIRE, que son Critique n'ose nier.

(*) Rien n'est plus vrai que ce que dit M. de VOLTAIRE, & que nie son Censeur: C'est que presque tout le Nord de l'Allemagne n'étoit qu'un Pays agreste, sans industrie, avant que les Réformés persécutés dans leur Patrie, eussent portés dans leur azile les Manufactures & les Arts, qu'ils ont su y faire fleurir.

La modération & la tolérance ne sont elles pas plus conformes à la Raison & à l'Évangile, plus propres même à faire des profélites sincères, que la violence & la persécution? On fait qu'elles ne sont que de lâches hipocrates. ST. LOUIS ne vouloit pas qu'on ramenat les Albigeois, autrement que par l'instruction. LOUIS XII. défendit qu'on persécutat les Vaudois. Ils sont, disoit-il, plus honêtes gens que nous. Si Dieu souffre sur la terre les idolatres, pourquoi n'y souffririons nous pas les errans; il faut les éclairer, les plaindre, & non les persécuter.

G E N E V E.

REMARQUE DES EDITEURS.

NOUS avons cru pouvoir inserer cette *[Pièce dans nôtre Journal, sans nous écarter de la ferme résolution où nous avons toujours été de ne choquer aucune Comunion & de marquer une entière impartialité. Il s'agit en éfet ici, non d'ataquer la Comunion Romaine, mais de relever des acufations outrées contre les Protestans & de réfuter l'apologie de Faits, que les Catholiques Romains éclairés condamnent aujourd'hui. & attribuent bien moins à un zèle de Religion, qu'à un fanatisme aveugle, ou à des motifs moins excusables encore, qui ont porté des personnes acrédiées à surprendre la religion des Souverains.*



V E R S

SUR L'INTOLERANCE.

PARTISANS de la Tolerance
 Témoignons une juste horreur
 Pour un zèle plein de fureur,
 Qui fonde sur la violence
 Moins la vérité que l'erreur :
 Aprenons que la Conscience
 Ne s'instruit point par la rigueur.
 Les menaces, sans l'évidence
 N'ont aucun pouvoir sur le Cœur.
 Oui, plus mon Esprit envisage
 Les efforts d'un Persécuteur,
 Plus je trouve qu'au Créateur
 Il fait le plus sensible outrage :
 Il le montre sous une image
 Qui remplit l'ame de terreur.

Il fait un Dieu cruel de l'Être le plus sage :
 Il érige en Tiran un clément bienfaiteur :
 D'un Père plein d'amour il fait un oppresseur.

Ah ! L'Enfer seul souffle la rage
 Dont votre Cœur est infecté :

Convertir les Humains ne peut être l'ouvrage,
Que de l'auguste Vérité.

Est-ce par les tourmens , est-ce par le carnage,
Qu'on imite un Dieu de bonté ,
Dont la Justice est le partage ,
Et qui rend par tout témoignage
Qu'il se plait à l'humanité ?

On a vû, quelle horreur ! un dévot sanguinaire
Enfoncer le couteau dans le sein de son frère (*) ;
On a vû le Clergé d'un faux zèle entêté
Le bréviaire en main prêcher la cruauté.
Peut-on gagner le Ciel par des Actes perfides ,
Et convertir les cœurs par d'affreux homicides ?
Quoi ! le sang des Chrétiens versé sur les Autels
Plairoit-il à ce Dieu qui chérit les Mortels ?
Il ne veut point de sang sur son Autel auguste :
Ses Temples les plus saints sont dans le cœur du
Juste :

(*) On peut encore voir sur ce sujet important une Lettre adressée à M. de BERNAGE Intendant du Languedoc. imprimée dans le Journal Helvétique d'Avril 1743. & une autre Lettre adressée à M. le Duc de RICHELIEU, imprimée dans le Journal Helvétique 1746 CHARLES IX. ayant comandé à plusieurs Gouverneurs de faire massacrer les Réformes, lors de l'affreuse journée de la St. BARTHELEMI : Ils lui répondirent qu'il les avoit établi pour protéger & défendre le Peuple, & non pour en être les bourreaux.

Là, sans pompe & sans appareil
 Dans le désert le plus sauvage,
 Il rend humblement son hommage
 A la grandeur de l'Eternel.
 Ainsi, nous servant de modèle,
 Le Chrétien, jadis plein de zèle,
 N'écoutant que Dieu seul, mais soumis à son Roi,
 Respectoit ses arrêts, mais sans trahir sa foi :
 Au milieu des tourmens son cœur restoit fidèle.
 Un saint zèle toujours tient le juste milieu.

Hélas ! insensés que nous sommes
 Est-ce en faisant souffrir les Hommes
 Qu'on croit rendre service à Dieu ?
 L'amour de la vertu, la haine pour le vice,
 N'est-ce donc plus le sacrifice
 Que demande la piété ?
 Croirai-je d'un dévot, (*) l'hipocrite langage ?
 Est-ce mon salut qui l'engage
 A tenir mon esprit dans la captivité ?
 L'intérêt & la vanité
 Pour séduire nos cœurs, tirent seuls avantage
 De l'abus de l'autorité.

Ha !

(*) On prend ici le mot de dévot en mauvaise part, pour marquer une fausse dévotion, qui est aveugle, injuste & cruelle. La vraie Piété, au contraire, est éclairée, équitable, douce, pleine de supplex, & de patience.

Ha! le Peuple le plus sauvage
 Respecte en nous l'humanité,
 Et ne tient point en esclavage
 L'esprit fait pour la liberté,
 Et qui ne donne son suffrage
 Qu'aux leçons de la vérité,
 Quelle propose sans nuage

Mais quoi! pour dissiper notre incrédulité
 Et conduire nos pas à la félicité
 Quel est cet appareil, que mon œil envisage!
 Un gibet, un bucher... Voilà l'afreuse image
 Qu'on offre à l'œil épouvanté.

Déjà le glaive en main... Assassins, arrêtés:
 Ce Peuple que vous tourmentés
 Sans vous rendre jamais outrage, pour outrage;
 Pour ses Persécuteurs implore les bontés
 De l'Être à qui sa foi rend un sincère hommage
 Au milieu des calamités.

Persécuteurs cruels, vous voulés embraser
 Ceux dont les prières, les larmes,
 Ont cent fois fait tomber les armes
 Dont Dieu vouloit vous écraser.

Le vrai seul a sur nous un empire suprême;
 Pour maintenir ses droits il ne faut que lui même.
 Le Fidèle est content au milieu des liens:
 Des cendres des martyrs il naîtra des Chrétiens,
 Qui, suivant leur sage système,
 Du mensonge imposteur braveront les soutiens.

576 JOURNAL HELVÉTIQUE

Le Fanatisme & l'Ignorance ,
Qui sous leur joug honteux oprimoient l'Univers,
Ont besoin de l'éfroi que produit la souffrance
Pour tenir l'Home dans les fers.

Tu permets , Dieu puissant , que la foible innocence
Epreuve de tristes revers ;
Pour te marquer sa confiance
Et manifester sa constance.

Le Chrétien sous la Croix n'est jamais abatu :
Dans les maux les plus grands il trouve des
délices ,

Son Cœur de force est revêtu :
La prison , la mort , les suplices
Donent du lustre à sa vertu ;
L'échafaut , le fer , & la flame
Quel pouvoir ont-ils sur une ame
Sur qui règne la vérité ?
Pleine d'une noble assurance
Espérant tout de sa fidélité

Sa foi de ses travaux touche la récompense :

Sa grandeur , & son excellence

Ont pour prix l'Immortalité.

Ses combats sont toujours suivis de la Victoire ;
Il croit voir les Martirs applaudir à sa gloire ,

Et couronner son front d'un éclat sans pareil.

Dieu lui même des Cieux lui fait ouvrir l'en-

trée ,

DECEMBRE 1762. 577

Le Temps qui détruit tout, respecte la durée
D'un bonheur éternel.

Le Chrétien, sans gémir, fait braver la furie
Des Tirans les plus inhumains :

Etranger ici bas, le Ciel est sa Patrie :

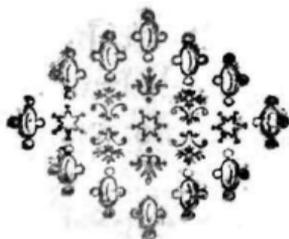
La mort en ouvre les chemins.

Ainsi tous leurs efforts sont vains

Le trépas lui donne la vie.

GENEVE.

J. B. T.





E S S A I

Sur les dangers de la Prévention; *Sujet proposé par l'Académie de MONTAUBAN pour le Prix de 1763.*

Opinion où les Hommes font tout.

L'ACADEMIE avertit les Orateurs de s'attacher à bien prendre le sens du sujet qui leur est proposé; d'éviter le ton de déclamateur, & de ne point s'écarter de leur plan. Cet avis est si judicieux, que quoi que je n'aspire point au prix, je ne laisserai pas de tâcher de le pratiquer dans cet Essai; je me propose de donner d'abord une juste idée de la Prévention, & d'en montrer ensuite les dangers.

La prévention est l'opinion, bien ou mal fondée, vraie ou fautive qu'on a d'une chose, sans l'avoir examinée avec attention, sans partialité, & mûrement: Elle suppose un jugement précipité de l'Esprit, & se prend presque toujours en mauvaise part. La Prévention est la Mère de l'er-

reur; elle en est le soutien & l'appui; elle nous empêche de chercher la vérité, de l'aimer & de la respecter. Elle prête à nos amis les vertus qu'ils n'ont pas, & ôte à nos ennemis celles qu'ils ont. On se prévient pour ou contre une science, ou un art; en faveur d'une personne, ou contre elle: La Prévention fait qu'on embrasse avec chaleur un sentiment, & qu'on le combat avec véhémence, fut-il vrai ou erroné; come elle n'est point l'effet de la certitude & de l'évidence, & que la cause qui la produit est aveugle, il n'est point surprenant que l'on s'égaré, quand on a le malheur de la prendre pour guide.

Je comencerais à faire sentir les inconveniens qu'il y a de s'entêter d'une science, ou d'un art à l'exclusion de tous les autres, & de juger de ce que nous n'avons pas assez examiné, ou qui n'est pas à notre portée.

Je dirai d'abord un mot du danger qu'il y a d'adopter un système, ou une hypothèse, avant que de l'avoir bien étudiée, & bien examinée. Combien de systèmes que l'on croit vrais, & qui, par l'expérience, ou de nouvelles observations se sont trouvés faux! On ne juroit autrefois que par ARISTOTE; on le regardoit

come un oracle infallible ; on trouve aujourd'hui qu'il est obscur , & qu'il s'est très souvent trompé (*).

DESCARTES à eû son tour ; il a eû des Partisans nombreux & zélés , après avoir eû d'opiniâtres persécuteurs. On croioit presque qu'il avoit présidé à la construction de l'univers , ou qu'il en avoit deviné le mécanisme : D'habiles Phisiciens , & surtout le grand NEWTON ont renversé l'Edifice qu'il avoit élevé ; mais celui qu'on lui substitue est il plus solide , & peut-on se flater qu'il soit à l'épreuve du Temps , d'un nouvel examen & des découvertes ? Il reste encore bien des Enigmes à découvrir & des Pays déserts & inconnus à défricher & à cultiver. Nous voyons des états sans nombre dont nous ignorons les vraies causes. Nous voyons la décoration , mais non ses ressorts. La nature est pleine de mystères , qui nous sont encore cachés. Il

(*) La Prévention vouloit ériger ARISTOTE en Dieu , & il n'étoit qu'un Home. On mit GALILÉE dans l'Inquisition , parce qu'il faisoit tourner la Terre autour du Soleil , & qu'ARISTOTE avoit décidé qu'elle étoit immobile ; & THEODORE BUZE' Provincial des Jésuites défendit au Père SCHUBNER de publier sa découverte des taches du Soleil , come contraire à la Doctrine d'ARISTOTE.

faut étudier la nature, dans la nature même, & non dans les systèmes, qui sont presque tous défectueux & fautifs. Il semble qu'elle veuille se dérober à nos recherches & à nos regards ; mais à force de l'interroger, nous l'obligerons peut-être à nous répondre ; ce *Protée* qui prend toutes sortes de formes sera enfin contraint à paroître sous sa figure véritable, & à nous confier ses secrets. Ne substituons point nôtre imagination à la réalité ; atendons pour croire que nous y soyons forcés par l'évidence. *Philosophe, c'est douter*, dit MONTAGNE. Quelles funestes suites n'entraîne point l'entêtement pour un faux système ! Un Philosophe, dit-on, s'aveugla pour ne pas voir ce qui étoit contraire au sien, & lui en montrer la fausseté. On croit voir tout ce qu'on imagine, on est la dupe le & jouet de mille illusions & des aparences, on se trompe & on se séduit soi même. Il est certain que la Prévention est une des principales causes de nos faux jugemens. C'est ainsi par exemple que ceux qui ont prétendu que les anciens Oracles étoient rendus par les Démons ont étendu leur Empire sur toute la Terre, & ont fait en quelque sorte du Diable le rival de Dieu lui même. A la bone heure, que ces oracles en imposassent aux Payens, qui les croyoient

les organes & les interprètes des fausses divinités, mais les Chrétiens, témoins, & assurés de leur imposture & de leurs fourberies, les Chrétiens qui savent qu'il n'y a que Dieu seul qui ait le pouvoir de prédire l'avenir, & de faire des Miracles, comment ont-ils pu se laisser abuser par des prestiges si grossiers, opérés dans des sombres cavernes, parce que c'étoient des œuvres de ténèbres, qui redoutoient la lumière, & l'examen des sages. Tout ce qui tient du merveilleux, doit nous être suspect. Ce n'est pas qu'on doive se défier de tous les Miracles, il y en a qui ont un caractère incontestable de vérité, mais il ne faut pas les confondre avec ces prodiges, que l'ignorance & la superstition ont enfantés, & qui deshonnorent la Religion.

On croit la servir & on la dégrade, en se prévenant pour une opinion qui est l'effet d'une aveugle crédulité; c'est ainsi que quelques Ecrivains, en particulier un Censeur de M. de VOLTAIRE, a excessivement multiplié le nombre des martyrs, qui ont scélé de leur sang la vérité du Christianisme; peut-être aussi M. de VOLTAIRE a-t-il trop diminué le nombre de ces martyrs; mais pour le combatre, son Critique cite des Légendes, qui n'ont aucune autorité.

Quelles disputes la Prévention n'a-t-elle pas élevées pour & contre les Sciences si belles si utiles, & qui font honneur à l'Esprit humain. Je pourrois citer encore, come l'éfet de la Prévention, ce préjugé que quelques Savans ont en faveur des Anciens, au mépris des Modernes, come si ceux-ci ne leur étoient pas fort supérieurs, incontestablement du côté des progrès qu'on a fait dans la bone Philosophie, en particulier dans l'histoire naturelle. A l'égard de la Poésie & de l'Eloquence, nos grands Poètes, & nos grands Orateurs peuvent disputer la victoire à ceux de l'antiquité. Peut être trouve-t-on dans les premiers, plus de précision, de clarté & de justesse. L'art de raisonner n'a pas fait moins de progrès que la Physique; la Langue Française, quoi qu'en dise la Prévention, peut atteindre aujourd'hui, aux plus grandes beautés de la Poésie & de l'Eloquence. Il seroit facile d'en fournir les preuves. Ne donons aucunes bornes à l'émulation, & croyons que la nature n'est pas moins féconde aujourd'hui en grands Homes, qu'elle l'étoit à ATHENES & à Rome.

Mais pour hâter les progrès des Arts & des Sciences & ne leur doner aucunes limites, éloignons de nous la Prévention, juge souvent aveugle & toujours partial.

Le Géomètre médit de l'Eloquence & de la Poésie, le Poete ou l'Orateur voudroit proscrire les Mathématiques, dont l'étude dessèche trop le génie; mais elles le règlent & lui donent de la justesse, come l'Eloquence & la Poésie lui donent de l'éclat, de la noblesse & de l'énergie.

Il en est de-même de nos Auteurs célèbres, ils ont chacun de zélés Partisans; on s'enthousiasme pour l'un, & l'on méprise l'autre; sans penser à avouer qu'ils ont chacun leurs beautés & leurs défauts; l'un a plus d'étendue d'esprit & de conoissances, plus d'élégance & de justesse; l'autre plus de grandeur, d'imagination, & de force.

Non seulement la Prévention fait un grand tort à nous mêmes, mais elle en fait beaucoup aux autres. Réprésentons nous un Juge prévenu; il ferme l'oreille à la voix de l'équité, & les yeux à tous les objets qui pourroient servir à le détromper. Il croit immoler le crime à la Justice, & il sacrifie l'Innocence à sa prévention; il la couvre de honte & d'infamie, & lui fait souffrir la mort la plus cruelle. On en a des exemples récents & terribles. On a vû depuis peu une famille entière, dont le Chef a été condanné à la rouë par un

Parlement, plongée dans la pauvreté & la plus affreuse affliction, parce que les Juges qui la persécutaient s'étoient laissés prévenir par les apparences, & qu'ils avoient donné à des conjectures & à de simples soupçons la croyance & le crédit qu'on ne doit acorder qu'à la certitude & à l'évidence. Exemple mémorable, & qui doit faire trembler tous les Juges.

G E N E V E .





T R A I T S

D'HUMANITÉ ET DE JUSTICE.

LES Membres de la Société Helvétique ne peuvent se proposer un but plus grand & plus utile que celui d'exciter dans le cœur des Hommes une noble émulation pour la vertu, de les inviter à fuir le mal, & à faire le bien; quel plus digne objet peuvent-ils se proposer, que celui de concourir au bonheur les uns des autres!

Pourquoi les Hommes ont-ils besoin qu'on leur propose des motifs d'honneur, ou, ce qui est pis encore, des motifs d'intérêt, pour les engager à pratiquer leurs devoirs? Les sentimens d'humanité & de justice ont tant de douceur, ils sont si conformes aux lumières de la conscience, & à la pente naturelle de nôtre cœur, qu'il semble qu'il fût de réveiller ces sentimens pour les développer, & les manifester au dehors; mais les mauvaises coutumes, l'usage, le commerce dangereux & contagieux des Hommes, étouffent pour ainsi dire, de si heureuses semences, & les empêchent de germer, de prendre racine, & de porter des

fruits. Une triste expérience nous apprend que ce n'est presque que dans la Jeunesse qu'on découvre un penchant décidé à la compassion & à la pitié pour les malheureux ; le cœur, qui n'a pas encore été endurci par l'habitude à voir souffrir, & par ses propres maux, s'ouvre & s'attendrit à la vue de ceux d'autrui ; il s'empresse à les consoler, & à les secourir ; il se soulage soi même, en diminuant ou guérissant leurs peines & leurs douleurs : Je vais en donner quelques exemples.

Un Savant distingué, & qui possède très bien les antiquités, ayant occasion de déchiffrer une vieille inscription, presque effacée par le tems, & gravée sur une pierre placée dans le mur du Temple de St. Pierre de Genève, s'étoit baissé & courbé pour en mieux distinguer les caractères, & se tenoit immobile dans cette posture ; deux jeunes Garçons de douze à treize ans, sortant du Collège, le virent avec étonnement dans une situation si incommode ; ils crurent qu'il avoit pris mal, & quoi qu'ils ne le connusent point, il coururent à lui, & l'embrassèrent pour le soutenir ; nôtre Savant fut d'abord surpris de leur démarche ; il se réveilla come en sursaut, & leur demanda quel étoit leur dessein ? *De vous secourir*, répondirent les

jeunes gens. *Vous vous trouvez sans doute mal.* Non, mes amis, leur repliqua-t-il, je lisois une inscription qui est au bas de ce temple, & il me falloit courber pour en prendre copie: Mais je ne vous fai pas moins gré de vôtre attention, qui marque un si bon cœur, & une si bone éducation; cultivés des tentimens qui font honneur à l'Humanité. Ce Savant, presque aussi célèbre par sa modestie que par sa vaste érudition, m'a raporté lui même ce fait.

Un autre jeune Home de famille étant à la campagne, vit un Vieillard qui avoit pris mal tout à coup; des gens qui le virent tomber, le relevèrent, & faisoient leurs éforts pour le porter dans la maison assés éloignée; le cœur du jeune home fut touché de ce spectacle, il courut à son Père, pour le suplier d'envoyer prontement son Carosse pour transporter ce Vieillard chés lui, & le Père y consentit.

La Prévention produit des éfets si funestes qu'on devroit bien s'en défier. Un Juge prévenu peut justifier le coupable & condanner l'innocence, croyant rendre justice. Un Juge qui avoit été la dupe de sa prévention & des aparences, ayant fait perdre son procès à un jeune Home, dont il reconut dans la fuite que la cause étoit

bone, & sachant que cet home étoit ruiné par la perte de ce procès, en eut un tel regret, qu'il le rembourfa de ses propres deniers, & lui rendit ce qu'il lui avoit fait perdre.

Je me trouvai dans une Maison, où l'on fait une bone cuisine; les domestiques jettoient au chat plusieurs morceaux qui étoient restés sur les assietes; une jeune fille, qui servoit à table, leur dit, avec un soupir, *N'y a-t-il plus de Pauvres!*

Multiplions ces exemples, qui sont vrais & qui vallent mieux que des préceptes, que la conduite de ceux qui les donnent décréditent souvent.

Une bone Mère vit venir son Fils, en larmes & sans souliers: Qu'as-tu, mon enfant, lui dit-elle? Et pourquoi es-tu sans souliers! Ho! ma Mère, je viens de les donner à un Pauvre, qui vous auroit fait compassion: Il étoit de mon âge, & il venoit de loin; ses pieds étoient flétris & déchirés, ils ne pouvoit plus se soutenir; il me demandoit des souliers, en pleurant; je lui ai donné d'abord les miens, en versant des larmes. J'aurois voulu lui donner encore mes habits; ho! ma Mère, que j'ai senti de plaisir à lui faire du bien.

Un Anglois se baignoit dans un tems où il fait froid, & où la saison des bains

est passée; un jeune homme crut qu'il avoit formé le funeste projet de se noyer; il courut promptement à lui pour le consoler, & le détourner de sa résolution. L'Anglois le rassura, & lui dit qu'il se baignoit par remède, & qu'il étoit acoutumé à l'eau froide.

On raporte qu'à la journée de la St. BARTHELEMI un Gentilhomme Catholique se fit ouvrir de force l'entrée de la Maison d'un Protestant son Enemi; ce Protestant crut qu'il avoit dessein de le tuer; mais il le rassura, en lui disant de monter promptement sur le cheval qu'il avoit amené; il l'obligea de prendre la livrée d'un Catholique, pour le mettre à couvert des assassins. Il le conduisit chés lui; vous êtes ici en sûreté, lui dit-il, voilà la seule vengeance que je veux tirer de vous.

Un honête Homme fuit les médifans; il a en horreur la calomnie, & n'écoute point les faux rapports. JULIE s'égaioit aux dépens d'autrui, en présence d'ARISTE, *mais vous ne mécoutés pas*, lui dit-elle? Je vous écouterai, repliqua ARISTE, quand vous dirés du bien; mais je n'ai point d'oreilles pour le mal.

Les jeunes gens ont ordinairement des inclinations vertueuses, mais cette règle n'est

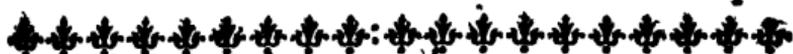
n'est pas sans exception; il y en a qui ont, malheureusement, une pente au mal, & dans l'âge où le cœur s'ouvre aux passions, quelques uns en ont d'effrenées, qui produisent les plus sinistres effets. Un jeune Homme, dont les passions étoient violentes & qui en étoit l'esclave & la victime, mit au désespoir son Père, qui avoit beaucoup de probité & de sentiment. Après avoir fait à son Fils des exhortations fréquentes & pathétiques, ne pouvant le corriger, il le fit venir un jour dans son cabinet, & après lui avoir rapellé avec larmes sa mauvaise conduite, l'affreux abîme où il alloit se plonger, & la honte dont il couvroit toute sa famille, il prit douloureusement son épée, & la présentant à son Fils: *Je vous ai donné la vie, donés moi, lui dit il, la mort; j'aime mieux mourir que d'être témoin de vôtre perte, & de l'opprobre dont vous vous couvrez.* Le Fils ému & pénétré de l'affliction de son Père, se jetta à ses pieds tout en pleurs, lui promit de changer de mœurs, & il se corrigea.

Un grand Prince envoya à un Auteur fameux cent Louis pour un Ouvrage qu'il avoit fait par son ordre. L'Auteur lui renvoya avec remerciement nonante neuf Louis,

disant que son ouvrage valoit à peine un Louis ; rare exemple de désintéressement.

Il n'y a point de tentation à laquelle on ne puisse résister, point de passions qu'on ne puisse vaincre, puis qu'un home sage & courageux peut triompher de l'amour même, en voici la preuve. Un jeune home entraîné par le feu de son tempéramment alla dans un lieu qu'on n'ose nommer. On lui amena une fille encore dans la fleur de sa jeunesse ; quand ils furent seuls elle se jeta à ses pieds, fondant en larmes ; elle lui dit qu'on venoit de l'enlever à ses Parens , & que l'endroit où ils étoient ne lui permettoit pas de lui rien refuser ; mais qu'elle le prioit de ne pas abuser de sa foiblesse & de respecter son innocence : Le jeune Home mêla ses larmes avec les siennes : La rendit à ses Parens ; la trouva aimable & l'épousa. j





EXTRAIT D'IRENE,

Tragédie en cinq Actes par M. BOIS-TEL, Trésorier de France au Bureau des Finances de la Généralité d'Amiens. ()*

PERSONNAGES.

COMNENE, *Empereur d'Orient;*

IRENE, *Epouse de Comnène.*

CONSTANTIN, *Fils de COMNENE & d'IRENE.*

VODEMAR, *Ministre & Favori de l'Empereur.*

THEMIR, *Fils de VODEMAR.*

FAUSTINE, *Confidente d'IRENE;*

L'Auteur paroît n'avoir emprunté de l'Histoire Byzantine que les noms des principaux Personnages de sa Pièce, & peut-être le caractère d'un ALEXIS COM-

(*) Cette Pièce ayant paru le mois dernier au Théâtre à Paris a eû les aplaudissemens de bien des gens de gout; mais elle n'a pas laissé d'avoir aussi ses Critiques. Cette diversité d'opinion est pour nous un nouveau motif d'en donner ici l'extrait.

NENE, Empereur d'Orient, jaloux, soupçonneux & violent, mais ayant des vertus. Ce **COMNENE** avoit épousé une **IRENE**, mais elle n'a rien de commun avec celle de cette Tragédie. La fable en est entièrement d'imagination. Voici ce que l'on suppose avoir précédé l'instant où commence le Drame.

Une **IRENE**, née selon cette fiction d'un Souverain François, avoit été unie à **COMNENE**, *Empereur d'Orient*. **VODEMAR**, *Ministre & favori de l'Empereur*, dont il avoit surpris toute la confiance par le masque des plus austères vertus, ayant conçu un téméraire amour pour sa Souveraine, avoit osé le lui déclarer. **IRENE** l'avoit accablé du poids de l'indignation, d'une âme grande & vertueuse sur celle d'un fourbe scélerat. Son propre crime avoit intimidé l'insolent Ministre. Il avoit demandé pardon à **IRENE**. Il connoissoit la noblesse, si on peut le dire, de sa vertu, qui n'avoit pas besoin de l'éclat pour se faire des titres. Il en avoit arraché, avec le pardon du crime, la promesse de l'oubli & d'un éternel secret. Il en avoit abusé pour se venger de ses refus, & en même temps pour se mettre à l'abri de son ressentiment. Il l'avoit calomnieusement

accusée d'un crime atroce. Son Maître étoit facile à saisir les soupçons. VODÉMAR étoit parvenu à lui réaliser de fausses preuves, mais avec tant de secret, qu'IRENE n'avoit pû ni prévoir, ni même soupçonner son malheur. Il arracha du cœur de COMNENE le sanglant Arrêt qui devoit lui ôter le jour sans lui laisser aucun moyen possible de se justifier. IRENE étoit enceinte : l'Empire attendoit d'elle un héritier. Des Ministres du crime & de la mort, faisoient dans une nuit la Princesse, & la transportent dans une Isle déserte, avec une seule femme attachée à elle, nommée *Faustine*. On avoit veillé sur elle, dans ce désert, avec un soin barbare, jusqu'à ce qu'elle eût mis au monde cet enfant, dont il falloit rendre compte à l'Empire ; c'étoit un fils ; on lui en laissa la présence & le soin de le nourrir. Ensuite ayant profité d'un des momens d'évanouissement où la faisoit tomber l'excès de ses douleurs & de ses peines, on lui avoit un jour enlevé cet unique bien, cette unique & si consolante espérance. Elle s'étoit trouvée exactement abandonnée dans un lieu affreux & stérile, avec la seule FAUSTINE. On avoit remis l'héritier de l'Empire à VODEMAR : il avoit fait, dans le plus grand

secret, un frauduleux échange de ce jeune Prince avec son propre fils, qui se trouvoit du même âge, & qu'il croyoit par-là placer sur le trône des *Césars* au préjudice du fils d'*IRENE*. Cette infortunée Princesse, dans son désert, n'avoit subsisté avec *FAUSTINE*, que de ce que fournissoient quelques fois les débris & quelques provisions des vaisseaux, que jettoient les naufrages, fréquens sur cette côte. C'est dans la circonstance d'un de ces naufrages que commence le premier Acte.

FAUSTINE exhorte *IRENE* à soutenir encore son infortune : elle lui fait espérer que ceux qui viennent d'échouer sur le rivage seront assez sensibles, pour ne lui pas refuser des secours. *IRENE* apperçoit un jeune homme qui hésite d'avancer vers elles. Son cœur, par un secret instinct, est prévenu en sa faveur : elle recommande à *FAUSTINE* de s'informer si ce jeune homme a des compagnons dans l'isle & de l'en instruire. Elle interroge cet inconnu. Il répond avec une noble franchise, que son nom est *CONSTANTIN* ; que *Byzance* est sa patrie. Au nom de *Byzance* *IRENE* redouble d'intérêt & de curiosité sur le sort & sur l'état du jeune inconnu. Il satisfait à ses questions. Un amour mutuel l'avoit dès l'enfance attaché à une jeune Princesse.

nommée ALMERIE. THEMIR, fils de l'Empereur, en étoit amoureux. Ses vœux avoient été rejettés. THEMIR, injuste & violent, avoit armé le pouvoir suprême pour enlever ALMERIE. Mais CONSTANTIN l'avoit rejoint; il fuyoit avec elle; ils avoient été découverts. L'Empereur alors avoit fait embarquer ALMERIE pour l'accompagner dans le voyage fastueux qu'exigeoit l'alliance qu'il alloit contracter avec une Princesse étrangère. Le fils & le Ministre de l'Empereur étoient du même voyage. CONSTANTIN, emporté par la violence de son amour, s'étoit embarqué de son côté pour tenter de rejoindre encore son ALMERIE. Mais ayant été battu par la tempête pendant trois jours, son vaisseau entr'ouvert l'avoit enfin jetté sur cette isle déserte. C'est ainsi qu'il apprend à IRENE le sort qui la lui fait rencontrer. Elle s'informe de COMNENE, de ce qu'on dit à *Byzance* d'IRENE, & si son fils existe? CONSTANTIN l'instruit de tout; l'Empereur règne avec gloire, & le bonheur l'accompagne. THEMIR, ce cruel persécuteur, est le fils d'IRENE, dont on croit que la naissance a coûté la vie à sa mère. IRENE le défabuse en lui déclarant qu'IRENE respire encore; elle lui raconte tout

ce qu'elle a éprouvé de malheurs. CONSTANTIN voit tant de rapports entre la fortune de cette malheureuse IRENE & la situation de celle qui lui parle, qu'il ne doute pas que ce ne soit elle-même. Il veut tomber aux pieds de sa Souveraine ; elle l'arrête. Ces respects ne lui étoient dûs que sur le trône ; elle ne lui dissimule plus ni sa condition, ni toute son infortune. FAUSTINE vient interrompre ce récit : elle a vu l'EMPEREUR & VODEMAR avec lui ; le naufrage les a fait échouer sur les terres de l'Isle. IRENE regarde CONSTANTIN avec inquiétude : Il ne l'avoit point informée de cette circonstance ; elle en conçoit un juste soupçon : mais CONSTANTIN l'assure que les vents ou un Dieu ont sans doute disposé cet événement, dont il n'avoit nulle connoissance. IRENE, que guide le pouvoir secret du sang, ne peut croire que ce jeune inconnu ait voulu la surprendre : elle lui confie le projet de se venger en se justifiant. Elle accuse donc librement devant lui le scélerat VODEMAR ; elle le charge de tout ce qu'une si légitime haine peut inspirer de titres odieux : elle compte sur CONSTANTIN ; elle le sollicite de prêter son bras à punir lui-même le coupable ; mais enforte que sa vie cependant soit assez prolongée pour justi-

fier l'innocence de la sienne. CONSTANTIN consterné hésite de répondre. Avec quelle douleur enfin apprend-t-elle alors, qu'il est le fils de ce scélerat VODEMAR ! Tout son penchant cède un moment à l'horreur de cet incident ; ce penchant la ramène malgré cela à la confiance : elle conjure au moins CONSTANTIN de ne point révéler le secret de son nom & de son sort, ni à l'EMPEREUR, ni à VODEMAR. CONSTANTIN le promet.

DEUXIEME ACTE.

VODEMAR, agité de regrets & de remords, déplore le sort de THEMIR, son véritable fils, que l'on croit englouti dans les flots. L'Empereur le joint ; il est troublé des accidens qui le poursuivent. L'horreur du lieu où il se trouve ajoute à sa terreur. Il croit que le Ciel n'approuve pas l'hymen qu'il va contracter avec SOPHIE, Princesse d'Albanie : le souvenir d'ERENE l'afflige & l'inquiète. VODEMAR cherche à calmer ses craintes & à l'affermir sur le nouvel hymen. La nature arrache à VODEMAR des vœux ardens pour le salut de THEMIR. La nature, dont l'Auteur n'échappe aucune occasion de faire entendre le

secret langage , fait dire à l'Empereur avec une sorte de confusion , à l'égard de ce THEMIR qu'il croit son fils ;

La nature insensible a repouffé les cris
Que m'adresse le sang de mon malheureux fils.

VODEMAR inspire & conçoit lui-même des soupçons contre le véritable fils de l'Empereur , ce CONSTANTIN , qui passe pour le sien.

- » Le danger de THEMIR (*dit-il*) l'audace de
» mon fils ,
- » Tout m'afflige & conspire à glacer mes esprits.
- » Que prétend CONSTANTIN dans les lieux où
» vous êtes ?
- » Où peuvent tendre enfin ses fureurs indif-
» cretes ?
- » Sous l'aspect d'un phantôme une femme le
» fuit :
- » L'un & l'autre me voit , s'épouvante & s'en-
» fuit.

Alors CONSTANTIN sort d'un antre, L'Empereur l'apperçoit. Il veut l'interroger seul : il ordonne à VODEMAR d'aller faire tout préparer pour quitter au plutôt cet affreux désert.

CONSTANTIN se présente à l'Empereur a-

vec cette noble assurance que donne la vertu. Il avoue que son amour pour ALMERIE lui avoit fait entreprendre de voler après elle, de rejoindre son Souverain, dans l'espoir de le toucher en faveur d'une tendresse mutuelle. A l'égard de cette femme (d'IRENE) avec laquelle il a été rencontré, il trace une image touchante de son état, sans rien déclarer de ce qu'elle lui a confié sur son nom & sur sa condition : il dispose déjà le cœur de *Commene* en faveur de cette inconnue.

- » Secourir l'infortune est le premier devoir,
- » Le plaisir le plus pur de l'absolu pouvoir.

Cet Empereur établit son caractère par cette maxime que l'Auteur lui fait dire en sentiment. IRENE couverte d'un voile s'offre à lui pour l'implorer.

- » Est-il vrai (*dit-elle*) qu'un grand Prince, un
- » héros invincible,
- » Daigne aux malheurs d'autrui n'être pas in-
- » sensible ?

COMMENE.

- » Dieu qui créa les Rois se repose sur eux
- » Du soin de l'acquitter envers les malheureux.

Dans cette scène touchante, qu'il faudroit lire en entier. I R E N E, inconnue, attendrit l'Empereur par l'exposition des maux qu'elle a soufferts. Il lui offre un asyle à sa Cour. Mais quel coup de foudre ! c'est auprès de cette SOPHIE qu'il doit épouser, qu'il prépare des jours heureux à IRENE, qu'il ne soupçonne pas sous ce voile. Elle refuse ce secours : elle voudroit se cacher dans la nuit du tombeau : mais ajoute-elle (à *Comnene.*)

- » Vous épousez SOPHIE ! . . . IRENE n'est donc
 » plus ?
 » Que je plains sa jeunesse, que je plains ses
 » vertus !
 » Vous qui la connoissiez je vous plains davan-
 » tage.

COMNENE convient qu'IRENE avoit des attraits, que son amour auroit fait leur bonheur : mais il n'y faut plus penser.

- » Cessez (*dit-il*) de retracer
 » Un nom que devant moi l'on n'ose prononcer.

I R E N E (*à part.*)

- » Dieu juste !

L'inconnue supplie l'Empereur de la rendre à son père, à sa patrie; elle refuse de déclarer son nom en s'exprimant ainsi:

- » Avili, confondu dans les noms criminels,
- » Il ne doit plus frapper l'oreille des mortels.
- » Je vous l'ai dit, Seigneur, le triomphe du
» crime
- » Me retient enchaînée au milieu de l'abîme,
- » Sa rage sur ma gloire a versé son poison :
- » Ce n'est qu'à la vengeance à prononcer mon
» nom.

L'Empereur voudroit connoître ses ennemis : il offre de la venger. Il insiste encore pour apprendre qui elle est : mais il cède au trouble que cet empressement cause à l'inconnue : il l'assure que le seul Pilote chargé de la conduire saura d'elle les lieux où elle veut diriger sa retraite. L'inconnue alors se retire en combant l'Empereur de bénédictions qu'elle lui adresse.

-
- » Puiffe SOPHIE enfin, plus heureuse qu'IRENE...
 - » Eh Seigneur ! (pardonnez au zèle qui m'entraîne)
 - » Puiffiez-vous ennemi des vils adulateurs
 - » Repouffer constamment le conseil des flatteurs ;

- » Par eux les plus grands Rois font souvent
 » trop à plaindre :
- » C'est le plus grand des maux que vous ayez
 » à craindre.

VODEMAR entre sur la scène au moment qu'IRENE se retire. Elle fait un mouvement de surprise & d'horreur. De son côté VODEMAR examine avec intérêt cette femme voilée : il la conduit des yeux avec attention. Il vient apprendre à l'Empereur que tout s'empresse à rétablir les ravages de la tempête & à le mettre en état de quitter cette isle.

L'Empereur confie à son perfide Ministre ce que l'inconnue lui a inspiré de pitié , & les secours qu'il lui a promis sans la contraindre à révéler son état & son nom : Mais VODEMAR, qui croit IRENE morte depuis long-temps, & qui soupçonne que ce voile cache ALMERIE, détermine l'Empereur par ce soupçon, à révoquer cette condescendance, & même à user du droit violent de l'autorité, pour faire tomber à ses yeux un voile si suspect.

T R O I S I È M E A C T E.

IRENE confie à CONSTANTIN que l'Empereur s'est attendri de ses maux, mais

que la seule humanité a produit ce sentiment , & que, comme IRENE, comme elle même, elle n'y a aucune part. Elle a découvert qu'elle avoit été accusée d'un crime dont elle ignore l'espèce.

-
- » Mais (*poursuit - elle*) il doit être énorme &
 » même vraisemblable,
 » J'en juge par mes maux, par la main qui
 » m'accable,
 » Mon époux a lui-même ordonné mon trépas,
 » Et le remords se tait ! Il ne me venge pas !

COMNENE n'est pas facile à désabuser ; elle ne veut pas donner à ses ennemis la joie de la voir succomber ; elle veut fuir & recourir à la vengeance. Elle apprend par CONSTANTIN que l'Empereur veut encore la revoir, qu'elle ne pourra plus rester inconnue. C'est avec le plus sensible regret, qu'elle trompe les yeux d'un époux ; mais le soin de sa gloire l'exige ; elle est déterminée à refuser constamment de se découvrir. Elle attend l'effet des promesses de l'Empereur ; elle attend le secours du tems. Son fils peut paroître, la protéger & la venger. Les soupirs que cet espoir arrache à CONSTANTIN allarment IRENE : Cependant il lui laisse es

pérer que ce fils viendra ; il envie le plaisir qu'il aura de la venger d'ennemis, qu'il ne peut connoître, car il justifie toujours auprès d'elle **VODEMAR**, qu'il ne peut soupçonner des crimes qu'elle lui impute. On entend du bruit ; c'est l'Empereur. **CONSTANTIN** tremble pour **IRENE** ; il fait des vœux pour le succès des siens. Le caractère de ce jeune homme fait dire en regret à la Princesse :

» De ce Mortel aimable un Barbare est le Père !

IRENE, toujours voilée, reclame les promesses de l'Empereur sur les moyens de la faire remettre dans sa Patrie. Il insiste sur la nécessité de savoir auparavant à qui il aura donné ce secours. Il excuse, en quelque sorte, par l'intérêt de l'Etat la contrainte qu'il sera obligé d'exercer pour arracher ce secret. **IRENE** constamment rejette les prières & les menaces.

» Le comble du malheur ne laisse rien à craindre ;

» Seigneur, j'ai plus appris à souffrir qu'à me
» plaindre :

» Vos bienfaits font à vous, mais mon nom est
» à moi.

» Je

- » Je fais ce qu'il exige & ce que je vous dois.
- » Apprenez qu'il n'est pas d'horreur que ne sur-
» monte
- » Un courage éprouvé qui ne craint que la
» honte :
- » J'attends que sur mon sort un père ait pro-
» noncé.

L'Empereur alors ordonne impérieuse-
ment qu'elle leve ce voile : il fait même
un mouvement qui IRENE de s'écarter ;
mais elle l'arrête avec dignité en disant :

- » Un tel ordre m'étonne ;
- » Je ne puis y souscrire ; il vaut mieux demeurer
- » Dans l'état de douleurs dont vous m'alliez tirer
- » Je ne crains plus les maux ; j'y suis accoutumée ;
- » Je ne tremble & ne vis que pour ma renommée.
- » Au gré de mon espoir elle me fait agir ;
- » Et plutôt qu'à vos yeux je m'expose à rougir ;
- » Plutôt que jusques-là mon malheur m'avis-
» lisse ,
- » Que mon sang.....oui sur vous , que mon sang
» rejaillisse.

Pénétrée de douleur elle veut se reti-
ter ; mais COMNENE s'oppose à son pas-
sage.

- „ Laissez moi loin de vous vivre ou mourir
 „ en paix.
 „ Vous insultez, cruel, à mon fort déplorable:
 „ Un méchant a donc sçu vous rendre inéxo-
 „ rable,
 „ Défigurer] vos traits

COMNENE.

- „ Ces mots, ce son de voix,
 „ Ces reproches amers. . . . C'est elle que je vois:
 „ Je suis instruit.

IRENE se croyant reconnue.

- „ Quel trouble! & qu'ai-je dit!

COMNENE.

- „ Perfide,
 „ Que la révolte entraîne & que rien n'intimide,
 „ Qui me trompes encore après m'avoir trahi.

IRENE, à part, trompée par ce reproche.

- „ Ah Ciel! où me cacher! mon sort est éclairci.

COMNENE.

- „ Sous ce voile imposteur vous bravez ma ven-
 „ geance;
 „ Ce dernier trait manquoit au comble de l'of-
 „ fense.
 „ Je pars, eh bien vivez dans cet affreux séjour.
 „ Recueillez-y le fruit d'un malheureux amour.

Ce dernier mot déchire le cœur d'IRENE. Elle frémit de cette accusation. Toujours voilée elle tombe aux pieds de COMNENE. Elle le conjure de s'expliquer. Ce ne sont point les reproches qu'elle a craints : mais l'inutilité des efforts qu'elle feroit pour le détromper ; elle finit cette touchante prière par ces vers :

„ Ne me rebutez point, je mourrai dans vos
„ bras.

„ Vous détournez les yeux vous ne m'é-
„ coutez pas !

COMNENE , *reprenant son caractère d'humanité.*

„ Avez-vous dû penser que je fusse un barbare ?

„ Je pardonne le crime alors qu'on le répare.

„ Si THEMIS m'est rendu . . . Pourvu que moins
„ hai ,

„ Son amour mieux reçue , & moi plus obéi.

IRENE , *avec surprise.*

„ Que parlez-vous d'amour ? Me serais-je abusée.

COMNENE.

„ Je vous parle d'un fils dont l'amour méprisée . . .

IRENE.

„ Ce ne peut-être à moi que s'adressent ses feux.

*à part**à Comzène.*

„ Rentrons dans mon néant. Nous nous trom-
„ pions tous deux.

Nous avons rapporté la plupart des vers de cette Scène , pour mettre nos Lecteurs à peu près dans la position des Spectateurs , pour lesquels cette double méprise est très intéressante en action. **COMZÈNE**, comme on a dû le pressentir , préoccupé des soupçons de **VODEMAR** , a pris pour **ALMERIE**, **IRENE**, qu'il ne peut croire encore au monde. **IRENE** de son côté, plus occupée d'elle que de cette **ALMERIE**, a dû s'appliquer tout ce que lui dit l'Empereur , & se croire reconnue , jusqu'à ce que l'amour de **THEMIR** , en découvrant la méprise , rejette les personnages dans une nouvelle incertitude. La Scène est ingénieusement interrompue par **VODEMAR** , qui vient annoncer que ce **THEMIR** , cru Fils de l'Empereur , a échappé aux dangers du naufrage. **IRENE** , qui croit aussi retrouver son fils dans ce **THEMIR** , s'en applaudit en s'écriant avec joie : Ah Ciel , **THEMIR** !

VODEMAR persuadé que ce voile couvre **ALMERIE** , réplique avec dureté :

„ Oui , Madame , lui-même.

„ De vous seule hai, le Prince qui vous aime.
 „ Renait, tremblez.

I R E N E.

„ Si ce Prince est vivant, c'est à vous de trembler.
 „ A mes bouillans transports mon cœur suffit à
 „ peine...
 „ Themir! Ah frémissez, reconnoissez Irène.
 „ à *VODEMAR*, en se dévoilant.
 „ Montre, vois ton ouvrage & le vois en trem-
 „ blant.
 „ Va, ton heure est venue & ma vengeance est
 „ prête;
 „ Je vois le glaive, il est suspendu sur ta tête.
 „ Themir est mon espoir; par le Ciel amené,
 „ En ces mêmes deserts... C'est ici qu'il est né
 „ Themir verra l'état où l'on séduit sa mère:
 „ Il entendra mes cris, exaucera mes vœux,
 „ Dans les bras de mon fils je vous attends tous
 „ deux.

La surprise de l'Empereur, la consternation de *VODEMAR* ne leur permettent pas de retenir *IRENE*. Restés seuls, *COMNENE* reproche d'abord à *VODEMAR* d'avoir mal assuré sa vengeance, puisqu'*IRÈNE* respire encore. Celui-ci rejette cette

faute sur l'Exécuteur de ce cruel Arrêt. COMNENE réfléchissant ensuite sur l'assurance de cette Princesse, interroge son Ministre.

„ Répondez-moi... Du crime est-ce là le langage ?
 „ Le crime connoit-il cette noble fierté ?

VODEMAR, trop intéressé à ce que son Maître croie toujours IRENE coupable, lui rappelle tout ce qui peut lui confirmer cette opinion. Cependant, par un sentiment intérieur, COMNENE se sent accablé des maux qu'IRENE a soufferts. Cette miraculeuse Providence, qui a prolongé la vie de cette Princesse, contre toute apparence, le frappe de manière qu'il se détermine à pardonner. Il s'en explique ainsi :

„ Du Maître du Tonnerre imitons la clémence ;
 „ Hélas ! je n'ai que trop imité sa vengeance.

Q U A T R I È M E A C T E.

Les remords, étouffés dans l'âme de VODEMAR, se réveillent. Il est épouvanté. Il croit voir son Juge, son Arrêt, son supplice. Il se croit perdu. Cepen-

dant, par réflexion, ses terreurs lui paroissent vaines. Il n'a point de complice du criminel échange qu'il a fait de son fils & de celui d'IRENE. Par une autre réflexion, le malheur même de cette Princesse lui donne des craintes. Elle peut, au défaut de preuves, faire agir la pitié: elle peut reprendre l'empire qu'elle avoit sur le cœur de son époux. De toutes ses réflexions, Vodemar conclut qu'il n'a d'autre ressource que dans un crime de plus, sur lequel il ne s'explique pas encore. CONSTANTIN survient; VODEMAR lui apprend que l'Empereur a reconnu IRENE. Ce jeune homme sensible & vertueux s'efforce d'intéresser son prétendu père en faveur de cette malheureuse Princesse. Il voudroit savoir quel est donc le crime dont elle a été accusée. VODEMAR répond

- „ Au silence éternel ce crime est condamné;
- „ Ce crime est le secret de l'État consterné.

Il fait observer à son prétendu fils qu'IRENE, pour laquelle il le sollicite, peut les perdre tous deux. Cependant, prenant avec lui le parti de la feinte, il le charge d'assurer IRENE de son zèle à la servir. Cette Princesse au désespoir vient déposer

614 JOURNAL HELVETIQUE

dans le fein de CONSTANTIN , le plus cruel des maux qu'elle ait éprouvés. Ce THEMIR , ce fils fur lequel portoit fon espoir, n'a pas voulu la connoître: la misère de son état a soulevé l'orgueil de ce Prince féroce. Elle en a été rebutée avec mépris. L'instinct du sang en prend de nouvelles forces dans IRENE , en s'appuyant sur des motifs. Elle ajoute, en parlant de ce THEMIR :

- » La cruauté se peint dans ses regards distraits
» De VODEMAR en lui j'ai cru voir quelques
» traits.
» Il n'est point né de moi. Digne de ma ten-
» dresse,
» Mon fils m'auroit offert une main vengeresse ;
» Il n'eût point prononcé mon nom avec hor-
» reur.

C O N S T A N T I N .

- » Elevé loin de vous & nourri , dans l'erreur ,
» THEMIR.....

I R E N E .

- » N'est pas mon fils , le cri de la nature,
» Seigneur , s'est fait entendre , & j'en crois son
» murmure , &c.

Elle regrette d'avoir laissé échapper son secret, puisqu'elle n'est pas vengée. CONSTANTIN s'empresse de la consoler, en lui demandant la permission de suppléer à ce fils; à quoi IRENE répond :

- Vous, Seigneur !
- „ N'êtes-vous pas le fils de mon Persécuteur ?
- „ Quel nouveau jour me luit ! Ce Barbare peut-
 „ être,
- „ Des destins de mon fils se fera rendu maître.
- „ A son vaste pouvoir tout l'Empire est soumis ,
- „ S'il nous avoit trompés ! . . . Si vous étiez mon
 „ fils ?

CONSTANTIN exhorte IRENE à écarter une illusion trop flatteuse pour lui. Il cherche au contraire à justifier VODEMAR, qui paroît en ce moment. Ses discours & son maintien annoncent un fourbe, qui en a préparé la fraude. Il rejette l'inimitié d'Irene sur le malheur qui est toujours injuste. Il veut lui faire croire qu'il n'en est pas moins disposé à la servir. Il feint d'avoir osé même s'exposer à la colère de l'Empereur, pour obtenir la grace qu'il lui vient annoncer. Elle va être transportée hors de cet affreux désert. IRENE ne s'abuse point par cette vague promesse. Elle de-

mande si elle suivra son époux ? Le Ministre embarrassé ne répondant rien ; elle voit lui dit elle , que c'est un exil qu'on lui prépare sous le titre de grace. Elle presse **VODEMAR** de lui apprendre quel est le crime dont elle a été accusée ? **VODEMAR** cherche à se laver de ce mystère d'iniquité. Tout l'Empire , selon lui , auroit fait d'inutiles efforts pour calmer la fureur de **COMNE-NE**. Lui-même s'y étoit exposé la veille qu'**IRENE** avoit subi son Arrêt : c'est par la bouche même de l'Empereur qu'il feint d'avoir appris alors cette atroce accusation, Voici comme il suppose que ce Prince la lui avoit déclarée :

.

*Tu connois ce guerrier que m'envoya la France :
 Tu fais quels sont mes droits sur sa reconnaissance ;
COURTENAY, dont mon cœur s'étoit laissé
 charmer ,*

*Ce François aime **IRENE** : il s'en est fait aimer
 Couple affreux que l'amour , que le crime associe !
 Prends & lis cet écrit ; juge de ma fureur.*

(à **IRENE** .)

3) Epargnez-moi le reste.

I R E N E.

Achéve, !

V O D E M A R.

Cette lettre

- „ Annonçoit l'attentat que l'on alloit commettre;
 „ Le jour, l'heure, le lieu, le nom de l'assassin;
 „ Dans ce Billet surpris, tracé de votre main....

I R E N E ici l'interrompt avec indignation:

- „ De ma main ! Est c'est toi..... toi qui me l'a-
 „ fes dire !

V O D E M A R replique que le salut de l'Empire avoir exigé que tout fût approfondi : qu'on avoit entendu les témoins ; qu'au moment de les confronter avec COURTENAY, celui ci avoit, en se donnant la mort, fourni la conviction du crime & prévenu le supplice. I R E N E, que l'innocence é-
 claire, répond avec fermeté :

- „ Sa mort fut ton salut ; l'innocent soupçonné
 „ Se fût justifié : tu l'as assassiné.

L'Empereur survient. Dès qu'I R E N E l'apperçoit elle lui adresse la parole ; & en présence du traître V O D E M A R elle désa-

vous la Lettre ; elle refuse les témoins ; elle soutient toute l'accusation fautive. C'est en ce moment qu'elle révèle la téméraire audace du perfide Ministre à son égard. Elle se reproche son silence. Elle s'en excuse à l'Empereur sur le repos qu'elle avoit voulu lui conserver ; elle avoit méprisé alors ce qu'elle auroit dû punir : elle reconnoit trop tard cette faute. Elle finit ce vif plaidoyer en disant à l'Empereur :

- „ Ce monstre (*Vodemar*) est devant toi. N'a-
 „ yant pû me séduire,
 „ Il m'a perdu,

COMNENE fait un cri d'horreur & de surprise,

VODEMAR, presque confondu, nie son attentat sur IRENE. Elle convient n'avoir que le Ciel pour garant de ce qu'elle avance. Elle invoque le Ciel ; elle lui redemande & sa gloire & son fils. Puis s'adressant à VODEMAR, elle le presse d'avouer ce qu'il a fait de ce dépôt précieux. Appercevant qu'il se trouble, elle s'écrie à l'Empereur :

- „ THEMIR n'est pas mon fils, mais l'objet de
 „ ma haine :
 Dans le rang de mon fils je ne vois que le sien ;

„ J'ai fait parler mon cœur , interroge le tien :

Le silence & la confusion de **VODEMAR** commencent à faire soupçonner la vérité à **COMNENE**. Le scélerat néanmoins ayant repris ses esprits, cherche à se justifier par l'énormité même de ses crimes, qui ne peuvent s'imaginer. **COMNENE** retombe dans de nouvelles perplexités. **IRENE** puise dans l'inspiration de la nature de nouveaux moyens de percer ce mystère. Elle montre **CONSTANTIN** à **COMNENE** comme leur véritable fils : elle interroge, elle invoque le cœur de ce jeune homme. Celui-ci ému, entraîné, demande pardon à celui qu'il croit son père, du mouvement qui l'intéresse au sort d'**IRENE**. Ce qui donne lieu à la belle & philosophique observation de cette Princesse :

. . . Au gré de l'imposture
L'habitude l'emporte & contraint la Nature.

Elle fait ensuite pressentir à l'Empereur même ce qu'il a lieu de craindre des effets de la scélératesse de **VODEMAR**. Sa vie, le salut de l'Empire, celui de son fils, tout peut être immolé à ses noirs complots. Ainsi **COMNENE** reste dans une cruelle incertitude. Il voit le crime & le crime lui

échappe. La fermeté d'IRENE le consterne. Il craint d'avoir, en elle, puni l'innocence & l'amour. Il invoque le Ciel pour découvrir & confondre l'imposture.

C I N Q U I E M E A C T E.

CONSTANTIN est allarmé des dangers qui menacent VODEMAR, qu'il croit encore son père. Il convient avec lui que le pouvoir des larmes d'IRENE est trop puissant : il promet de ne la plus revoir. THEMIR veut demander grace de ses procédés barbares. Le fruit de sa réconciliation avec IRENE ne peut être que la perte de VODEMAR, & conséquemment la sienne. Le prétendu père, toujours feignant avec CONSTANTIN, affecte ne savoir qu'opposer à cet orage. Cependant, sur les représentations du jeune homme, il le charge de rassembler tout leur monde, à la faveur de la nuit; dans les vaisseaux qu'il tiendra prêts au pied d'un certain rocher. Il veut rester seul pour méditer ses projets. VODEMAR, resté seul, dévoile dans un monologue l'énorme attentat qu'il ne devoit confier qu'à lui même. Il ne veut pas attendre que les pleurs & l'innocence d'IRENE ayent persuadé l'Empereur. Le

crime l'aveugle. Il se persuade qu'il doit tout sacrifier à l'intérêt de son fils, que par l'échange il croit avoir placé sur le trône. Il fait que COMNENE doit entretenir encore IRENE en secret dans la nuit. Il se propose de l'attendre au passage : il jure sa mort. Le jeune CONSTANTIN l'inquiète ; sa perte est déterminée. Il en atteste le poignard qu'il porte. Le temps presse : il court tout disposer pour l'exécution de son crime. IRENE, bien différemment affectée, vient en tremblant attendre le succès de l'entretien qu'elle doit avoir avec COMNENE. Elle est informée par FAUSTINE, que THEMIR voudroit venir expier à ses pieds le crime de l'avoir méconnue ; mais elle charge cette Confidente de l'éloigner, & d'empêcher qu'il ne trouble une conférence, d'où vont dépendre sa gloire & ses jours. Pendant qu'elle s'occupe de ces soins, on entend des cris. Ces cris annoncent la mort. CONSTANTIN accourt éperdu. Le trouble & l'épouvante se peignent sur son visage. IRENE éffrayée demande quel sang on a versé ? CONSTANTIN ignore par qui, comment, pourquoi vient de se commettre un assassinat : Mais dans les ténèbres il a entendu crier trois fois : *il expire : il n'est plus.* Il ajoute :

- „ Le cœur faisi d'effroi ,
 „ J'allois...à l'instant même , un furieux vers moi
 „ S'élançe : d'un poignard sa main étoit armée
 „ Sa vue étinceloit par la rage animée.
 „ Ce fer (*en montrant son poignard*) étoit levé
 „ pour lui percer le sein ,
 „ Quand d'un œil étonné fixant cèt assassin ,
 „ (je n'ose l'avouer , & je ne puis m'en taire)
 „ Ah Madame ! j'ai cru reconnoître mon père.
 „ Epouvanté , je fuis , je m'éloigne à grands pas.
 „ A mes coups , a-t-il dit , tu n'échapperas pas.

En effet c'est **VODEMAR** qui le poursuit jusques sur le lieu de la Scène. Il veut faire croïee à **IRENE** qu'il poursuit en son fils le meurtrier de **COMNENE**, tandis que ce jeune homme s'écrie :

- „ Qui , moi ! Puiffe la foudre écrasér le coupable

VODEMAR se lance sur lui en disant :

- „ Tremble elle est sur ta tête ;

Mais au moment qu'il va frapper , **COMNENE** , qui poursuivoit l'assassin , accoure & l'arrête saisissant le poignard. A la vue de l'Empereur , qu'il croyoit immolé de sa main , le scélerat **VODEMAR** est terrassé. Il

ne

ne peut fuir. Les Gardes suivoient COMNENE & l'environnent. IRENE alors s'écrie avec transport :

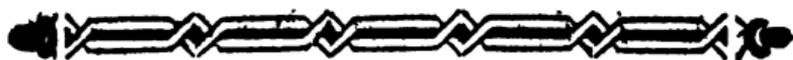
„ C'est ton maitre , oui ton Juge , à qui le Ciel
 „ te livre :

„ C'est lui ! pour te punir un Dieu le fait revir
 „ vre.

COMNENE, dans son indignation, demande à ce scélerat si le sang de son fils ne suffisoit pas à sa cruauté. COMNENE regarde encore comme tel ce THEMIR, & c'est lui que VODEMAR, trompé par l'obscurité, vient d'assassiner au lieu de l'Empereur. On le lui montre étendu entre les rochers. Le scélerat ne résiste plus à ce dernier coup. La nature désespérée lui arrache l'aveu de l'échange, & c'est par le cri de la rage qu'il confesse que THEMIR est son véritable fils; que de crimes en crimes il est parvenu à le tuer de sa main, par le coup même qu'il croyoit lui devoir assumer la couronne. La mort, que le criminel doit subir, n'a rien d'égal au tourment qu'il éprouve. IRENE demande que l'on prolonge la vie du scélerat assez de tems pour justifier la sienne. COMNENE n'a pas besoin d'autres éclaircissmens: l'inno-

cence & la gloire de son épouse sont avérées par l'horreur de la catastrophe: il tombe à ses pieds. Il reconnoit avec joie CONSTANTIN pour le véritable fruit de son hymen avec IRENE, & pour l'héritier légitime de l'Empire. Il se promet de leur faire oublier les maux qu'ils ont soufferts.





SEANCES PUBLIQUES.

De l'Académie de Besançon pour la Distribution des prix.

LE 24. Août 1762. L'Académie de Besançon fit célébrer dans l'Eglise des P. P. Carmes une Messe avec un motet; M. l'Abé PAVOY Docteur en Théologie, Curé de Puzey en Franche Comté, prononça ensuite le panégyrique de ST. LOUIS. L'après midi l'Académie tint une Séance publique pour la Distribution des prix. M. DE FRASNE, Avocat Général Honoraire du Parlement de Franche-Comté, Président de l'Académie, fit un Discours relatif à l'objet de cette Séance. Il observa sur la réserve faite du prix d'Eloquence pour l'Année prochaine „ que c'est un moment de „ repos qui devient l'assurance d'une ré- „ colte plus abondante pour l'avenir; que „ l'esprit n'est pas toujours également fer- „ tile dans ses productions; qu'exposé à „ des variations, qui le rendent souvent „ méconnoissable à lui-même, il ressent, ainsi

„ que la nature, les influences du tems &
 „ des circonstances; que dans un sujet
 „ proposé pour un Discours, tout dépend
 „ de la manière de l'apercevoir, de l'im-
 „ pression plus ou moins vive qu'il fait
 „ dans l'ame, & des idées qui résultent
 „ de cette sensation intime; que de là
 „ naît cette heureuse facilité à présenter
 „ les choses sous l'aspect qui leur con-
 „ vient, à les traiter avec ordre, à leur
 „ appliquer des principes qui deviennent
 „ une source féconde de conséquences, &
 „ à répandre à propos sur tout l'ouvrage
 „ les agrémens du coloris; qu'au contrai-
 „ re si l'esprit foiblement affecté ne saisit
 „ pas le véritable point de la question à
 „ discuter, il se rétrécit en quelque sorte,
 „ il tombe dans la langueur, & de-là dans
 „ les écarts. . . . M. DE FRASNE anonça
 ensuite que le prix d'érudition avoit été
 décerné à DOM BERTHOD, Bénédictin Bi-
 bliothécaire de l'Abaye de St. Vincent,
 Auteur déjà couronné plus d'une fois par
 l'Académie; que l'*Accessit* avoit été déferé
 en prémier ordre à DOM COUDRET, Réli-
 gieux de la même Abaye, & en deuxièmo
 ordre à l'Auteur de la Dissertation qui a
 pour dévise: *Vivit post funera virtus*. Le
 mérite de ces deux derniers ouvrages fit
 M. DE FRASNE que quand

„ on fuit d'aussi près le vainqueur, on
 „ participe à sa gloire & qu'il semble mèn-
 „ me que l'on peut détacher quelques fleurs
 „ de sa couronne sans en diminuer l'éclat.
 M. DE FRASNE déclara enfin que le prix
 des Arts avoit été également ajugé à M.
 PERRECIOT, Etudiant en Médecine à Be-
 sançon & à ANDRE' VAUCHERET, Tuilier
 de profession demeurant au Village de
 Four en Franche-Comté. Cette décision
 occasiona un acte de générosité, dont l'A-
 cadémie eut la satisfaction d'être témoin
 avec le public; M. PERRECIOT refusa de
 profiter du partage, dont le prix étoit
 susceptible; il s'empressa de céder la mé-
 daille d'or en valeur de 200. Liv. à son
 concurrent; il ne se réserva que la gloire
 de la mériter deux fois. Un procédé si
 digne des Arts & des Lettres auxquelles
 il consacra sa jeunesse, excita l'admira-
 tion de toute l'assemblée; on aplaudit d'au-
 tant plus à la façon noble de penser de
 M. PERRECIOT, que l'on en trouva une
 nouvelle preuve dans un billet cacheté à
 la suite de son mémoire; on fut édifié
 d'apprendre, par la lecture publique de ce
 billet, que M. PERRECIOT prioit instam-
 ment l'Académie de réserver le prix des
 Arts, au cas que son ouvrage n'en fut

jugé digne que come étant le moins fautif de tous ceux qui paroitrøient au concours. Dans la même Séance on installa parmi les Associez de l'Académie le R. P. PACIAUDI THEATIN , ancien Procureur Général de son Ordre , Historiographe de l'Ordre de Malthe , Bibliothécaire & Antiquaire de S. A. Royale le Duc de PARME, Membre de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres de Paris, de celles de Florence , de Cortonne &c. On dérogea en faveur de ce Savant Etranger à l'usage des Académies établies en France : On lui permit de faire en latin son Discours de réception , auquel M. DE FRASNE répondit en françois. La Séance fut terminée par l'anonce des sujets proposés pour les prix de 1763. ainsi que nous les avons anoncés dans nos Nouvelles Académiques du mois de Septembre dernier.

LE 17. Novembre 1762. l'Académie de Besançon fit sa rentrée publique. M. ATTALIN, Doyen des Professeurs de Médecine en l'Université de cette Ville, Vice Président de l'Académie, ouvrit la Séance par des regrets modestes d'avoir à suppléer à l'absence de M. l'Avocat Général de FRASNE & à remplacer ses talens dans une oçasion, où il se flatoit de

n'avoir qu'à admirer en silence. Il indiqua ensuite le retour de la paix come un double sujet d'allégresse & pour les bons Citoyens & pour les gens de Lettre à qui elle doit servir d'époque d'une nouvelle émulation ; enfin il désigna l'objet des divers ouvrages préparés pour cette Séance. M. BINETRUÿ de GRAND-FONTAINE, Secrétaire perpétuel, fit l'éloge historique de M. le Marquis DE CLEVANS, Conseiller Honoraire du Parlement de Franche-Comté & de M. le Baron de COURBOUZON, Président à Mortier du même Parlement. M. ROUGNON Professeur Royal de Médecine en l'Université de cette Ville, lut une Dissertation *sur les influences du climat & de l'air, surtout par rapport à la Franche-Comte.* M. l'Abé de CAMUS, Chanoine de l'illustre Eglise Métropolitaine de Besançon, lut un Discours *sur la vraie grandeur d'un home qui n'use de sa fortune & de son élévation que pour devenir meilleur.* M. M. de CAMUS & ROUGNON, firent en qualité de Récipiendaires, des complimens auxquels M. ATTALIN répondit au nom de l'Académie & anonça une Séance publique extraordinaire, pour entendre les Discours de réception de M. ROMAN, Docteur en Médecine & de M. DROZ, Avocat au Parlement, que le tems ne leur permit pas de lire en celle-ci.



AUX EDITEURS.

A l'occasion d'une Peinture faite depuis peu dans une Eglise ().*

MESSIEURS,

JE pense être utile au bon Goût & même à la Religion, en faisant conoitre au Public par vôtre Journal un sujet si singulier, que j'y dois préparer le Lecteur un peu de loin. Le Génie du Siécle, l'Auteur du Temple du Goût n'a pas peu contribué à le faire sentir dans tous les

(*) *Note des Editeurs.* En donant au Public cette pièce, qui nous a été envoyée par un Catholique Romain, nôtre intention n'est point de choquer aucune Société Religieuse, pas même celle qui y a doné lieu, & dont par déférence nous avons cru devoir supprimer le nom. Mais nous avons estimé, qu'en faisant conoitre ce que l'on en pense, cela pourroit faire supprimer un tableau indécent & ridicule, & rendre d'autres Sociétés plus attentives à la nature de ceux dont elles voudroient faire usage dans leurs Eglises.

fujets qu'il manie. Sa Philosophie l'a persuadé par exemple, qu'il est nécessaire, pour qu'une Religion soit vraie, qu'elle soit révélée; les Institutions des homes étant toutes sujettes aux imperfections de leur nature, aux variations, aux contradictions. Ce judicieux Ecrivain fait l'éloge du Père BOURDALOUE, pour avoir banni de la Chaire le mauvais goût, qui l'avilissoit, & il demande, s'il y a une autre Morale Evangélique que la sienne? Il nomme CORNEILLE & BOSSUET pour des modèles d'élévation & de grandeur; il la fait consister, cette grandeur, dans la vérité & la simplicité qu'il desire de voir par tout, jusques dans les pièces du Théâtre; d'où son goût épuré done l'exclusion à des fictions, telles que celles des cornes, des queues de Diable &c.

Cependant des Religieux viennent de peindre en grand au Plat-fond de leur Eglise le Prince des Démons, qui après divers entortillemens de sa queue, en élance l'éguillon jusqu'en Paradis: Mais le ridicule que j'avois à indiquer, est, que ce Dragon masculin y acouche d'un Diablotin, non pas du cerveau, come JUPITER acoucha de MINERVE, mais par l'anus.

Si ce cas peint à nud dans le lieu saint

excite les fots à des éclats de rire, les perſones ſenſées en ſont d'autant plus ofenſées, qu'elles n'ignorent pas, que l'intention de l'Egliſe, en introduiſant les Images dans la Maifon de Dieu, a été premièrement qu'elles ſervent d'*Ecriture aux ignorans* ; & ainſi, le fait de cet acouchement du Démon, approuvé par les Théologiens de la Société, & par tous les Membres d'un nombreux Collège, pourroit être regardé come un article important de la Réligion de ces RR. PP. qui après avoir paſſé rapidement par la Clafſe des *opinions probables* va figurer avec tant d'autres aventures du Diable, que les Légendaires racontent come des faits incontestables.

Ces mêmes Pères en célèbrent ſolennellement quelques unes de ces aventures dans leur Egliſe. ST. MICHEL y foule LUCIFER ſous ſes pieds, & lui enfonce la cervelle avec le baton d'une croix : Cependant on le fait reparoitre vivant au plat-fond pour la propagation de ſon eſpèce. C'eſt ſans doute un jeune Fils de Satan, qui dans un autre Tableau, a l'inſolente témérité d'affaillir le glorieux Fondateur de la Société ; mais un Saint de leur Ordre lui done incontinent la fuite à coups de baton.

M. de VOLTAIRE est trop énémi des superstitions & des chimères, pour en introduire de si hideuses dans son *Temple du Goût*. Le P. BOURDALOUE a l'ame trop pure pour adopter de semblables vilénies, Le Grand BOSSUET a foudroyé des opinions & des pratiques bien plus tolérables, pour en épargner de si indignes. CORNEILLE pensoit trop gravement, & écrivoit avec trop de dignité, pour s'apriivoiser avec de pareils monstres, même sur le Théâtre: Et si PASCAL avoit connoissance de la peinture de ce Plat-fond, de la pédanterie qui règne dans certains Collèges de Religieux; des Ulspiegleries (*) qu'ils font jouer sur leur Théâtre, & des Mascarades mêmes nocturnes de Carnaval qu'ils instituent, il s'écrieroit de nouveau; *ces Gens-là sont-ils Chrétiens!*

(*) Le plus bas comique pour amuser la populace, le *profanum vulgus*.



LES SAISONS

A M. T * * *

L'HIVER.

L'HIVER est l'empire des plaisirs innocens & tranquilles. Ils font naître le Printems au milieu des glaces.

Le Laboureur se repose dans sa chaumière auprès de sa Femme & de ses Enfans. On file le lin, on bat le blé, on prépare l'huile, on prépare tous les instrumens de la récolte prochaine, dont l'espérance augmente l'abondance & le trésor. La Terre semble se reposer, ainsi que le Laboureur, mais come lui, elle prépare secrettement ses productions; les vents qui l'agitent jusques dans son sein, subtilisent & élèvent les sucs & les sels qu'elle recèle, & dont elle est come un ample réservoir. Le Soleil qu'elle redoute en Été, semble ne l'aprocher en Hiver, que pour la caresser; ses foibles rayons sont d'autant plus précieux, qu'ils sont plus ra-

res, & lorsqu'ils se mêlent aux nuées, le rouge dont il les peint en prend une couleur plus vive & plus éclatante. On n'entend pas, il est vrai, les sons de l'Alouete ni du Rossignol, mais la Mésange, le Moineau, le Roitelet, cherchent un abri contre le froid, & nous amusent par leurs chants. L'aquilon fait aussi entendre sa voix terrible (*) mais l'oreille s'y accoutume, & l'horreur qu'il cause ressemble assés à celle que produit une belle Tragédie. La Terre en Hiver nous retrace ce qu'elle étoit avant que les Homes l'eussent habitée & cultivée; elle étoit couverte de marais, ou d'épaisses forêts.

Heureux tems où l'innocence & la candeur étoient sur le Trône, où les Homes n'étoient ni esclaves de l'erreur & des préjugés, ni déchirés par les passions; où ils

(*) Le grand froid occasionne des météores qui ont leurs beautés, mais ils sont redoutable. On attribue la cause des aurores boréales à la réflexion & réfraction du Soleil sur les Monts glacés du Nord. On vit à la fin du mois de Novembre 1761. à cinq heures du matin un globe de feu d'une lumière fort éclatante, qui parcourut en deux ou trois minutes un grand espace du Midi au Nord; où il se brisa contre les Montagnes, entraîné par un tourbillon très impétueux.

ne conoissoient ni l'avarice, ni l'ambition,
ni l'amour.

*L'indifférence est pour les cœurs ,
Ce que l'Hiver est pour la Terre ,*

dit Madame DES HOULIERES , dans un mouvement de dépit contre l'amour ; mais cette indifférence est un bien ; elle nous dispose à la sagesse : Pour entrer dans nôtre cœur , & y séjourner , il faut que la folie en sorte & laisse la place vuide. Hiver , tout le monde te rebute , & se plaint de toi , moi je veux te célébrer.

L'Hiver, la Terre inutile
Semble cacher ses travaux,
Mais une sève subtile
Circule dans ses canaux ;
A nos besoins attentive ,
Jamais elle n'est oisive ,
Et ne suspend ses efforts ;
Sa main tendre & libérale
Pour nous enrichir , étale
Le nombre de ses trésors.

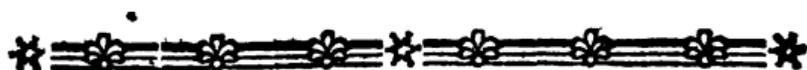
Ainsi quand d'un voile sombre
La nuit couvre ces bas lieux ,
Sous l'épaisseur de son ombre
Le Soleil fuit à nos yeux ;

Mais dissipant le nuage ,
 De ce voile il se dégage ,
 Et le jour nous est rendu.
 Sa lumière alors plus pure ,
 Rend bientôt à la nature
 L'éclat qu'elle avoit perdu !

L'Eté , Bellone implacable
 Arbore ses étendarts ;
 Et sa marche formidable
 De morts jonche les remparts ;
 L'Hiver , le Soldat respire
 Sous un plus heureux Empire
 Il jouit de ses travaux ,
 Mais FREDERIC intrépide
 Ne prenant que Mars pour guide
 Vole à des exploits nouveaux.

G E N E V E .





E P I T R E . ;

A M O N S I E U R D. I.

Vous voulés que je rime en *é*
 En y joignant la rime en *ure* ;
 Mais sans bassesse, sans enflure,
 Il faut qu'à la même mesure
 Chaque vers soit assujetti :
 Un tel projet, je vous assure,
 Ne peut que me mettre en souci.
 Malgré moi, sur mon écriture,
 Vous verrés plus d'une rature ;
 Le Génie est trop étressi,
 Lorsqu'on lui fait sa tablature.
 Il est mal dans cette posture ;
 Et c'est le mettre à la torture,
 Que de fixer sa tache ainsi.
 Ha ! MONSIEUR, je vous en conjure,
 N'inferés point dans le Mercure
 La simple ébauche que voici.

Parlerai-je d'Agriculture,
 De plantes, de fleurs, de verdure ?
 Mais BORE'E a presque obscurci
 L'aimable éclat de la nature ;

Son

Son souffle cruel a terni
 De Flore la riche brodure
 Et la gelée a tout flétri.
 Le Laboureur froid & tranfi,
 Des champs néglige la culture,
 La neige tombe, elle a blanchi
 De ces côteaux la contexture.

Ce ruisseau dont le doux murmure,
 Au chant des oiseaux est uni,
 Et qui serpente à l'avanture,
 Enchaîné par l'apre froidure,
 Voit déjà son cours ralenti.
 Hélas ! ici bas rien ne dure,
 Ce que l'Art avoit établi
 Par le temps est anéanti,
 La plus solide architecture
 De ses coups n'est point à l'abri.
 De ces Cités dont l'œil ravi
 Admiroit jadis la structure,
 Tout le lustre est évanoui :
 Leur nom même est presque abolli.
 Ainsi dans une nuit obscure
 Tout enfin est enseveli.

De Mars à nos pleurs enduroi,
 Nul mortel ne peut être aussi
 A couvert de la meurtrissure.

L'ami de la Paix affailli,
 Est insulté dans sa cloture;
 Son champ a ses yeux envahi
 En proie au fer de l'ennemi
 Lui refuse la nourriture:
 Et le Laboureur apauvri
 De la faim devient la pature.
 A ses Parens un Fils ravi,
 Et par l'opresseur asservi,
 Souffre la douleur la plus dure;
 Ce que le fer n'a pas détruit,
 Par la flamme est anéanti,

De ce tableau l'esprit noirci,
 N'en peut contempler la peinture,
 Même dans l'ombre, & l'enfonçure:
 Heureux qui ne le voit qu'ainsi!
 Faut-il pour punir une injure
 Que l'on devroit mettre en oubli,
 Ou pour se venger d'un parjuré,
 Dont l'intérêt nous a trahi,
 Exciter un affreux murmure
 Et ne faire qu'une mesure,
 Du Pays le plus embéli,
 Et d'un Peuple nombreux rempli?
 Ah! j'aime mieux la vie obscure,
 D'un sage né dans la roture,
 Mais par les vertus ennobli;

Qu'un Héros qui de sang nourri,
Et par le carnage enrichi
Creuse par tout la sépulture.

Certains Guerriers de ce tems-ci
Des Césars suivent mal l'allure ;
On peut dire, sans imposture,
Qu'ils se battent *coussi, coussi*.
Le Laurier qu'ils ont recueilli
Semble déjà sec & flétri,
Ce qui n'est pas d'un bon augurè.
Tel qui veut tenter l'avanture,
De courage assés peu muni,
Craint toujours quelque égratignurè ;
Et perd le bagage & l'armure,
Dont il s'étoit très mal servi ;
D'où sensuit la déconfiture.
Mais atendés, j'excepte ici,
Un Roi par les Muses nourri ;
Et qui se plaît à leur culture.

De Mars non moins le favori ;
Il fait reprendre avec usure ;
Ce que la force avoit ravi.
Triompher de son énémi
Pour ce Héros est chose sûre ;
A-t-il assiégé Schweidnitz,
Ce Fort terrible & bien muni,

642 JOURNAL HELVETIQUE

Sa valeur en fait la capture.
 Sa clémence auguste rassure
 Celui qui de terreur saisi
 Implore à ses pieds sa merci.
 Le crime lui seul est puni,
 Par une juste flétrissure.
 Ses faits, j'en ferois bien gageure,
 Seront la plus riche parure
 De l'Histoire de ce tems ci.
 Et si j'en crois ma conjecture
 L'immortalité que procure
 Une vertu constante & pure
 Ne sauroit lui manquer aussi.
 Si j'osois faire la peinture
 D'un Roi, des Peuples si chéri,
 Par son amour pour la droiture...
 Mais ce projet est trop hardi,
 Et je redoute la censure,
 Il faudroit un portrait fini,
 Et je ne peins qu'en miniature.
 VOLTAIRE qui d'une main sûre
 Nous a tracé le grand HENRI,
 Peut seul à la race future
 Lui peindre ce Prince accompli.

GENÈVE.

J. B. T.



A V I S.

AUX PERES DE FAMILLE (*).

POUR bien élever vos Enfans,
 N'épargnez Précepteurs, ni Mie;
 Mais jusques à ce qu'ils soient grands,
 Faites les taire en compagnie;
 Car rien ne done tant d'ennui
 Que d'écouter l'enfant d'autrui.

Le Père aveugle croit toujours,
 Que son Fils dit choses exquises;
 Les autres voudroient être sourds,
 Qui n'entendent que des sottises.

Mais il faut de nécessité,
 Aplaudir à l'enfant gâté.

Quand on vous a dit d'un bon ton,
 Qu'il est joli, qu'il est bien sage

(*) Note des Editeurs. Nous ne sommes pas assurés, que cette pièce, ou du moins quelques unes des Strophes, n'ayent pas paru imprimées quelque part; mais même en ce cas, nous croyons que la répétition n'en déplaira pas.

Qu'on lui a doné du bon bon ,
 N'en exigés pas d'avantage ;
 Faites lui faire Serviteur ,
 Aussi bien qu'à son Précepteur.

Pères, charmés de vos Enfants
 Recevez cet avis sincère,
 Etant seuls, prenés vòtre tems
 Pour jouir des plaisirs de Père ;
 Mais en public, en vérité,
 Suspendés la Paternité.

Parlant d'eux ne dites jamais ,
 Qu'ils sont beaux, qu'ils sont aimables ;
 Un Père fait mal des Portraits ,
 Esope nous l'apprend dans ses Fables :
 Voiés celle du chat-huant
 Et croiés moi profités en.

Qui croiroit, qu'avec du bon sens,
 Quelqu'un put s'aviser d'écrire
 A des marmoufets de trois ans,
 Qui de quatre ans ne sauront lire ?
 D'un Père encore dernièrement,
 Je vis ce fade amusement.

Ê Sachés encore, mes bones gens,
 Que rien n'est plus insupportable
 Que de voir vos petits enfants

En rang d'oignon à la grand table ;
Des morveux qui le menton gras
Mettent les doigts dans tous les plats.

Qu'ils mangent d'un autre côté,
Sous les yeux d'une Gouvernante,
Qui leur prêche la propreté
Et qui ne soit point indulgente ;
Car on ne peut trop promptement
Apprendre à manger proprement.

Jadis le potage on mangeoit
Dans le plat sans cérémonie,
Et sa cuillère on essuioit,
Souvent sur la poule bouillie ;
Dans la fricassée autre fois
On fauffoit son pain & ses doigts.

Chacun mange présentement
Son potage sur son assiette :
Il faut se servir poliment
Et de cuillère & de fourchette,
Et de tems en tems qu'un Valet
Les aille laver au buffet.

Combien ai-je trouvé de gens,
Mais des gens de grande importance,
Qui sur ce point, par leurs Parens

Gâtés dès leur plus tendre enfance
 Entassent morceaux , sur morceaux ,
 Et mangent come des pourceaux.

En faveur des petits enfants
 Je veux gronder les Gouvernantes
 Qui, pour les rendre obéissants
 Leur font des peurs extravagantes,
 Et qui, contentes du succès ,
 Les rendent peureux à jamais.

On leur fait peur du loup garou,
 On leur fait peur de la grand bête ;
 Le Dragon va fortir d'un trou,
 Qui pour les avaler s'apprête :
 Enfin ces petits malheureux ,
 N'ont que des monstres autour d'eux.

Delà vient, que quand ils sont grands
 Ils ont peur par acoutumance ;
 Delà vient que les objets blancs
 La nuit mettent leur cœur en transe,
 Et qu'éfraits des moindres bruits
 Ils croient que ce sont des esprits.

L'on n'ose plus passer les nuits
 Sans une escorte , ou sans lumière ;
 L'on voudroit être au fond d'un puits
 Sitôt qu'il tonne , ou qu'il éclaire,

DECEMBRE 1762.

847

Et même avec beaucoup de cœur
L'on ne peut vaincre cette peur.

Je ne faurois trop condanner
Encore ces craintes mal fondées
De se trouver treize à diner
Et des salières renversées ,
Et cent mille autres pauvretés ;
Dont bien des gens sont entêtés.

Pères ne soies point fâchés
D'un avis aussi nécessaire :
Tant que vous pourrez , empêchez
Tous les sots contes de Comère
Qui ne servent à vos Enfants
Qu'à les gêner petits & grands.





A V I S D I V E R S.

LA Société, qui fait actuellement réimprimer à Neuchâtel la Bible avec les Arguments & Réflexions de feu M. le Pasteur OSTERVALD, avoit fixé la fin de cette Année 1762. pour le terme des Souscriptions de cet excellent Ouvrage. Mais come, pour exécuter cette Edition avec toute la propreté possible, l'on a fait faire des caractères neufs, que le Fondateur n'a pû expédier aussi tôt qu'on l'espéroit, il se trouvera retardé de quelque tems. C'est ce qui engage les Editeurs à prolonger le terme de la Souscription, jusques à la fin du mois de Juin 1763. Jusques alors on pourra se procurer cet Ouvrage au prix modique de L 12 de France en en payant 3 en souscrivant & 9 en recevant les Exemplaires. Ceux qui souscriront pour 10 à la fois en auront un onzième gratis, & ceux qui souscriront pour 100 en auront 20 par dessus. Il est inutile de faire l'éloge de cette Version; l'empressement du Public à se procurer l'Edition de 1744 prouve sa supériorité sur toutes celles qui ont paru jusques ici de l'Écriture

Ste. On se contentera de dire, que l'Édition actuelle fera beaucoup plus correcte, puis qu'outre nombre de fautes d'impression, on y en corrige encore plusieurs que M. OSTERVALD lui même n'avoit aperçues qu'après coup, & dont heureusement on avoit pris note à tems. On peut souscrire, chez les EDITEURS DU JOURNAL HELVETIQUE, demême que chez les Srs. BOREL & ROULET, Négocians, & chez SAMUEL FAUCHE, Libraire à Neuchâtel. L'Ouvrage est déjà avancé & on le continuera sans interruption, avec toute la diligence possible.

LES EDITEURS DU JOURNAL HELVETIQUE, prient ceux de leurs Souscrivans, qui voudroient discontinuer de prendre leur Ouvrage, pendant 1763, de les en informer avant la fin du mois de Janvier, sans quoi ils seront censés avoir recommencé l'année. Ils ont lieu d'espérer que leurs Lecteurs seront de plus en plus satisfaits de leur Ouvrage vû les Matériaux interressans qu'on leur a promis.

Ils prient aussi l'Auteur du *Vrai Talisman* de ne pas trouver mauvais, s'ils n'ont pas encore comencé à donner cette Pièce ingénieuse. Ils se proposent de faire par

tre le premier Chapitre au Mois de Janvier prochain, & les autres successivement jusques à la fin. & cela dans la vue de faire profiter aux nouveaux Soucrivans qu'ils pourront avoir pour 1763, des excellentes Moralités qui s'y trouvent renfermées.

LA 20me Loterie de la Ville de Dortmund étant tirée & liquidée, & les Plans & Billets pour la 21me Loterie de continuation arrivés; les Amateurs pourront s'adresser dès aprésent chés les Collecteurs ci-has nommés.

Cette Loterie consiste en un fonds capital de FL 300000 d'Hollande, en 5. Classes & en 20000. Billets, dont 13046. gagnans, de sorte qu'il y a 3046. prix de plus, que de Billets blancs. Les Billets, quoique gagnans, rentrent toujours dans les Classes successives. La mise est de 15 Florins d'Empire pour un Billet entier pour toutes les Classes, le Louis neuf à 11. $\frac{1}{2}$ qui font en Ecus neuf à 4. liv. L. 22. Il y a aussi des demi Billets pour la facilité de chacun. La Collecte se fermera le 23. Février 1763. & le Tirage de la première Classe se fera suivant le Plan le 7 Mars; & celui des autres Classes ensuite de 5 en

DECÈMBRE 1762. 651

5 semaines. On pourra s'adresser à Schaf-
fouse chés M. le Comissaire SCHALCH; à
Bienne chés M. NEUHAUS Fils ainé, à
Zurich chez M. JEAN CONRAD BALBER,
à Arau chés M. JEAN WASMER, & à
Languethal chés M. DENLER, Comis du
Bureau des Postes &c. On est prié d'a-
franchir par tout les Argents & les Let-
tres.



EXPLICATION

EN VERS

DE L'ENIGME DU MOIS DERNIER.

L'ENIGME de vôte Mercure
N'est pas, Messieurs, je vous le juré
Le coup d'Essai d'un apprenti,
Qui ne pense qu'à l'avanture,
Et fait des vers couffi couffi.
Son ingénieuse tournure
Me mettroit-elle à la torture ?
Ha ! qu'est-ce donc que tout ceci !
L'Enigme est elle fort obscure ?
Ce n'est qu'un instant de souci.
Oui, le mistère est éclairci
Après une simple lecture :

Le vrai mot s'offre , & le voici :

Tous les traits que je vois ici
Du PAPIER montrent la figure.

Que j'en aime la contexture
Quand de bones choses noirci
L'Esprit y prend sa nourriture ,
Et quand la rime & la mesure
Font un Portrait en raccourci.

Par une agréable peinture
Le plus féroce est adouci.
D'un ruisseau dont l'onde murmure

Sur les fleurs & sur la verdure ,
Quel œil ne seroit réjoui !

Quand le goût dicte l'écriture
On ne voit point de bigarure ;

Tout est parfait , tout est fini :
Le bon sens satisfait , ravi ,
N'y fait jamais point de rature.
Des richesses de la nature

Le Philosophe est enrichi ,
Lors qu'il en fait la tablature.

Quand une main savante & sûre
N'offre rien qui ne soit choisi ,
Que l'Art déguisent son allüre
Du naturel prend le verni ,

Quel goût , quelle aimable pature !
Tout Auteur qui compose ainsi

Mérite bien un grand merci ,
 N'eut il doné qu'une brochure ;
 De la louange la plus pure
 Le Public le croit digne aussi ;
 Mais il condanne à la censure ,
 L'Auteur de fatras obscurci
 Dont la plume pesante & dure
 Rend le Lecteur morne & tranſi.
 Je mépriſe l'enluminaire
 D'un Ecrivain apeſanti
 Sous le poids d'une Mignature.
 D'un Ouvrage mal assorti ,
 Je ne vois que la couverture.

L'explication de l'Énigme & du Logo-
 griphe d'Octobre, qu'on avoit oublié de
 doner, est pour l'Énigme l'*Accent aigu*, ou
 l'*Accent sur l'é*. Le mot du Logogriphe
 est TRACAS, où l'on trouve *Rat & Sac*.

 TABLE.

S UITE de l'Examen des Erreurs de M. de Voltaire.	547
Vers sur l'Intolérance.	572
Essai sur les dangers de la Prévention.	578
Traits d'humanité & de justice.	586
Extrait d'Irène, Tragédie nouvelle.	593
Séances publiques de l'Académie de Besan- çon.	625
Aux Editeurs, à l'occasion d'une Pein- ture faite depuis peu dans une Eglise.	630
Les Saisons à M. T*** l'Hiver.	634
Epître à M. D. I. sur deux rimes.	638
Conseils aux Pères de Famille.	643
Avis divers.	648
Explication en Vers de l'Enigme du mois dernier.	651

